



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO and Indigenous Peoples: partnership to promote cultural diversity



L'UNESCO et les peuples autochtones : Un partenariat pour la promotion de la diversité culturelle

UNESCO and Indigenous Peoples:

PARTNERSHIP TO PROMOTE CULTURAL DIVERSITY



L'UNESCO et les peuples autochtones :

UN PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE¹

¹ Il s'agit de la traduction du livret d'information que l'UNESCO a publié en Anglais et en Espagnol en Mai 2006 « UNESCO and Indigenous Peoples : Partnership to Promote Cultural Diversity » (voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001356/135656M.pdf>)



As a source of exchange, innovation and creativity, cultural diversity is as necessary for humankind as biodiversity is for nature.

— from UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, Article 1

UNESCO and Indigenous Peoples: PARTNERSHIP TO PROMOTE CULTURAL DIVERSITY



Preface

In December 2004, the United Nations General Assembly proclaimed the Second International Decade of the World's Indigenous People' (2005–2014) with the principal objective of “further strengthening international cooperation for the solution of problems faced by indigenous people in such areas as human rights, the environment, development, education and health”. The adoption of a Second International Decade reflects the international community's deep concern over the precarious economic and social conditions that indigenous peoples continue to endure in many parts of the world. Indigenous peoples currently represent some 350 million individuals or 5 percent of the world's population and constitute a significant segment of our planet's cultural diversity.

As one of the specialized UN agencies actively involved in implementing the programmes and activities organized within the framework of the First International Decade, UNESCO recognizes the importance of supporting indigenous communities in recovering their dignity and enabling them to transmit to future generations their distinctive knowledge, values and ways of life. Indigenous cultural and natural resources as well as values – when managed with and by the community for their well-being – are the very raw materials of sound development, “understood not simply in terms of economic growth, but also as a means to achieve a more satisfactory intellectual, emotional, moral and spiritual existence” (UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, Article 3, 2001).

This booklet, entitled UNESCO and Indigenous Peoples: Partnership to Promote Cultural Diversity, has three main objectives. First and foremost, it was conceived as a tool for all concerned parties who wish to contribute to the implementation of the Organization's programme relevant to the rights and interests of indigenous peoples. Secondly, it serves to present UNESCO's involvement in the implementation of the First International Decade of the World's Indigenous People and the various activities undertaken by UNESCO in its fields of competence: education, social and natural science, culture and communication. Moreover, this publication bears witness to UNESCO's commitment to take into account the proposals of indigenous peoples with a view to elaborating specific working action programmes to enhance their cultural identity and to encourage intercultural dialogue, which is increasingly recognized as the indispensable basis for any sustainable development policy. This third objective will be addressed within the framework of the Second International Decade.

In keeping with points 3 and 14 of the Action Plan for the implementation of the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, the Organization considers it a

matter of priority to encourage efforts to enhance the cultural identity of displaced, fragmented and stigmatized indigenous communities. Indigenous cultural input is crucial to sound sustainable development that reinforces the well-being of the individual, family and community. Indeed, indigenous peoples hold the key to a unique wealth of expertise on the places and resources that are so vital to them.

Furthermore the recent Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions adopted by the UNESCO General Conference in 2005 recognizes the importance of indigenous cultures and in particular the contribution of indigenous knowledge systems to sustainable development. In Article 7 it proposes to “create an environment that encourages individuals and social groups, to create, produce, disseminate, distribute and have access to their own cultural expressions, paying due attention to the specific circumstances and needs of [...] various social groups, including [...] indigenous peoples”.

In his message delivered on the most recent World Day for Cultural Diversity for Dialogue and Development (21 May 2005), UNESCO Director-General Koïchiro Matsuura stressed that “Cultural diversity is also the guarantee for each country and each social group, including members of minorities and indigenous peoples, to take part in sustainable development”. In the context of globalization, it has become more urgent than ever to protect and promote indigenous worldviews and listen to all communities possessing an alternative vision of human civilization.

We hope that this communication tool will enhance UNESCO’s cooperation with indigenous communities and contribute to furthering their cause.

Katérina Stenou

Director, Division of Cultural Policies and Intercultural Dialogue

March 2006

¹ Please note that the term “indigenous peoples” (plural) is used in the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity (2001) and in the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions (2005). However, for the sake of consistency with the wording of the two UN International Decades of the World’s Indigenous People, the term “indigenous people” (singular) will be used in the present booklet when referring to the Decades and related UN documents.

Contents

Preface	4
1 UNESCO's Strategy Regarding Indigenous Peoples	
◆ UNESCO's Mission	9
◆ The Concept of "Indigenous Peoples"	10
◆ Some Facts	11
◆ The Medium-Term Strategy	12
2 UNESCO and the International Decades of the World's Indigenous People	
◆ The Goal	15
THE FIRST INTERNATIONAL DECADE OF THE WORLD'S INDIGENOUS PEOPLE (1995-2004)	15
◆ Strengthening Interagency Collaboration	16
◆ The Indigenous Fellowship Programme	16
◆ Responding to the Decade's Objectives	17
◆ Lessons learned from the First Decade	18
THE SECOND INTERNATIONAL DECADE OF THE WORLD'S INDIGENOUS PEOPLE (2005-2014)	20
◆ Initial Reflections and Action	20
◆ What are the Major Challenges for UNESCO?	23
– Statement by Victoria Tauli Corpuz, Chairperson, UN Permanent Forum on Indigenous Issues	23
– Message from UNESCO's Director-General	24
3 UNESCO's Programme and Activities Related to Indigenous Peoples	
EDUCATION SECTOR	27
◆ Standard-setting Initiatives	27
◆ Activities	28
NATURAL SCIENCES SECTOR	29
◆ Coasts and Small Islands Activities	29
◆ Man and the Biosphere Programme	29
SOCIAL AND HUMAN SCIENCES SECTOR	30
◆ Standard-setting Initiatives and Activities	31
CULTURE SECTOR	31
◆ Standard-setting Initiatives	32

◆ The Proclamation of the Masterpieces of the Oral and Intangible Heritage of Humanity	33
◆ Promotion of Linguistic Diversity: UNESCO Endangered Languages Programme	34
◆ Cultural Mapping and Best Practices Related to Cultural Pluralism	35
◆ Promoting Tourism Strategies Respectful of Cultures and Local Development	35
◆ Engaging Dialogue between Cultures and Religions and Spiritual Traditions	36
◆ A Cultural Approach to HIV/AIDS Prevention and Care	37
THE WORLD HERITAGE CENTRE	38
COMMUNICATION AND INFORMATION SECTOR	38
◆ Standard-setting Initiatives	39
◆ Programme for Creative Content	39
◆ Community Multimedia Centres	40
INTERSECTORAL ACTIVITIES	40
◆ Local and Indigenous Knowledge Systems	40
◆ Initiative B@BEL	41
◆ ICTs for Intercultural Dialogue: Developing Communication Capacities of Indigenous People (ICT4ID)	42
4 Partnership between UNESCO and Civil Society	
THE UNESCO INTERNATIONAL PARTNERSHIP NETWORK	43
◆ National Commissions	43
◆ Non-Governmental Organizations (NGOs)	44
◆ UNESCO Clubs	44
◆ UNESCO Goodwill Ambassadors and Artists For Peace	45
◆ UNESCO Associated Schools Project Network (ASP)	46
◆ The Co-Action Programme	47
A Selection of UNESCO Publications	48
UNESCO Contacts	51
Annex 1: UNESCO's Structure and Field Network	52
Annex 2: Table of Indigenous Communities Participating in Selected UNESCO Programme Activities (Period 2002-2005)	54

UNESCO's Strategy Regarding Indigenous Peoples

That ignorance of each other's ways and lives has been a common cause, throughout the history of mankind, of that suspicion and mistrust between the peoples of the world through which their differences have all too often broken into war; ...

UNESCO Constitution

◆ UNESCO's Mission

The United National Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO) was founded on 16 November, 1945 to pursue an ambitious goal: build peace in the minds of men with a special mandate to promote culture in its fruitful diversity. This mission is highly relevant to the aspirations and needs of indigenous peoples since it reflects a commitment to reinforce intellectual and moral solidarity. The Organization thus contributes to creating the conditions for cooperation and true dialogue, based upon respect for shared values and the dignity of each civilization and culture for the improvement of humanity's well-being.

Today, UNESCO works as a laboratory of ideas and a standard-setter to forge universal agreements on emerging ethical issues. The Organization also serves as a clearinghouse disseminating and sharing information and knowledge while helping Member States to build their human and institutional capacities in diverse fields. In short, UNESCO promotes international co-operation among its 191 Member States (as of March 2005) and six Associate Members in the fields of education, science, culture and communication.

As one of the specialized agencies actively involved in implementing the International Decades of the World's Indigenous People, UNESCO recognizes indigenous cultures as part of the common heritage of humanity. The UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, which was unanimously adopted by the Member States in 2001, clearly states that the protection and defence of this diversity is “an ethical imperative, inseparable from respect for human dignity”. According to the Declaration, the promotion of cultural diversity further implies “a commitment to human rights and fundamental freedoms ... of indigenous peoples” (UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, Article 4).

The holistic worldviews embedded in indigenous cultures constitute a great treasure in the search for global visions of sustainable development and social cohesion. They are part of humanity's cultural diversity and, in order to flourish, they must be expressed and shared through intercultural dialogue between generations, cultures and civilizations as well as between indigenous peoples, societies and States at large. UNESCO therefore attributes great importance to all efforts to shape development policies with and for indigenous peoples.

UNESCO's partnership with indigenous peoples provides an example of peace building, attentive to and considerate of indigenous traditions, which are generally recognized as a fragile treasure currently under threat from the effects of rapid globalization.

◆ The Concept of “Indigenous Peoples”

There is no universal and unambiguous definition of the concept of “indigenous peoples”, since no single accepted definition captures the diversity of indigenous cultures, histories and current circumstances. The relationships between indigenous peoples and dominant or mainstream groups in society vary from country to country. However, all attempts to define the concept recognize the linkages between people, their land, and culture and are almost always politically motivated and formulated in the broader context of international efforts to ensure indigenous peoples' status and rights. The International Working Group on Indigenous Populations has analysed existing definitions of the concept, especially with reference to the Convention of the International Labour Organization (ILO) on “Indigenous and Tribal Peoples in Independent Countries” (No. 169, 1989). The following working definition has emerged from that analysis and is widely used today.

Working Definition of Indigenous People Proposed by the UN Working Group on Indigenous Populations

...those which, having a historical continuity with pre-invasion and precolonial societies that developed on their territories, consider themselves distinct from other sectors of the societies now prevailing in those territories, or parts of them. They form at present non-dominant sectors of society and are determined to preserve, develop and transmit to future generations their ancestral territories, and their ethnic identity, as the basis of their continued existence as peoples, in accordance with their own cultural patterns, social institutions and legal systems.

— J. Martinez Cobo (United Nations Special Rapporteur), Study of the Problem of Discrimination against Indigenous Populations, 1987

◆ Some Facts

At present, indigenous peoples number between 300 and 350 million individuals, or approximately 5% of the total world population. They represent over 5,000 languages and cultures in more than 70 countries on six continents. These groups inhabit polar regions and deserts, savannahs and forests in tropical as well as temperate zones, mountainous regions, tundra, wetlands and small islands. Examples of indigenous peoples include the Mayas of Guatemala, the Aymaras of Bolivia and other Indians of the Americas, the Inuit and Aleutians of the circumpolar region, the Saami of northern Europe, the Aborigines and Torres Strait Islanders of Australia, and the Maori of New Zealand. Most indigenous peoples have retained social, cultural, economic and political characteristics clearly distinct from those of other segments of national populations.

During the First International Decade of the World's Indigenous People (1995-2004), significant progress was achieved with regards to indigenous peoples' rights. However, the situation of indigenous peoples is not uniform. Many communities have experienced dramatic decline in numbers while others are undergoing recovery or expansion. There are examples of indigenous peoples achieving independence, as in the case of East Timor, and today most countries in South America constitutionally recognize indigenous peoples' land rights and the multi-ethnic nature of their populations. Yet, in many countries indigenous peoples are still deprived of their rights as equal citizens.

Many of the world's indigenous peoples face serious discrimination in terms of access to basic social services including education and health care. Often due to forced displacement, indigenous peoples live increasingly in urban and suburban areas, and many survive on the fringes of society, in precarious and impoverished conditions.

The continued existence of indigenous communities is closely related to their ability to influence their own fate and preserve and develop their cultural and social institutions. Indigenous ways of life, livelihoods, spirituality and cultures are inextricably intertwined with their traditional environments.

Furthermore, the material, environmental and spiritual conditions of indigenous peoples, together with their worldviews and intimate relationship with the land and natural resources, are particularly vulnerable to the impacts of globalization. The resulting instability, aggravated by dispossession from their land and natural resources, has disrupted the handing down of their cultural heritage from one generation to the next. Yet, indigenous peoples remain deeply committed to the protection and transmission of their culture and it is vital that the international community, as part of its efforts to promote cultural diversity and sustainable development, offer them its full support.

It is essential to know and understand the deeply spiritual special relationship between indigenous peoples and their land as basic to their existence as such and to all their beliefs, customs, traditions and culture. [...] Their land is not a commodity which can be acquired, but a material element to be enjoyed freely.

- J. Martinez Cobo (United Nations Special Rapporteur), Study of the Problem of Discrimination against Indigenous Populations, 1987

◆ The Medium-Term Strategy

UNESCO's current Medium-Term Strategy (2002-2007) places strong emphasis on the implementation of the International Decade of the World's Indigenous People as part of the strategic objectives to safeguard cultural diversity and encourage dialogue among cultures and civilizations and enhance the linkages between culture and development. UNESCO is committed to promote the "full participation of minorities and marginalized and vulnerable groups in devising, implementing and monitoring policies and actions which directly affect them" through an interdisciplinary approach. This strategy highlights the areas, in which UNESCO concentrates its efforts to engage with indigenous peoples:

- tangible and intangible heritage
- the promotion of multilingual and multicultural education – formal and informal
- the promotion of cultural rights
- the definition of mediation mechanisms to facilitate the participation of indigenous peoples in decision-making processes
- the enhancement of local and indigenous knowledge systems and intergenerational transmission
- the empowerment of indigenous peoples through equitable partnerships with non-indigenous partners
- support to the creation of national consultative bodies and networks by and of indigenous peoples

The different strategic action areas orient UNESCO's biennial Programme and Budget, called the C/5 document. The five UNESCO programme sectors (education, social and natural science, culture and communication) separately and jointly plan and implement activities that are of a conceptual, standard-setting or operational nature. Illustrations are presented in the following chapters.

UNESCO, Indigenous Peoples and the Millennium Development Goals

UNESCO, as part of the UN family and in close partnership with the UN Permanent Forum on Indigenous Issues, promotes the integration of indigenous peoples' perspectives and worldviews in strategies and action aimed at achieving the Millennium Development Goals, especially the following:

- halve the proportion of people living in extreme poverty in developing countries by 2015
- achieve universal primary education in all countries by 2015
- eliminate gender disparity in primary and secondary education by 2005
- help countries implement a national strategy for sustainable development by 2005 to reverse current trends in the loss of environmental resources by 2015

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.unesco.org/bsp/mdg>

UNESCO and the International Decades of the World's Indigenous People

“Recognizing the value and diversity of the cultures and forms of social organization of indigenous people, and convinced that the development of indigenous people within their countries will contribute to the socio-economic, cultural and environmental advancement of all the countries of the world ...”

Resolution 59/174 proclaiming the International Decade of the World's Indigenous People, 1995-2004

◆ The Goal

In 2004, the UN General Assembly proclaimed the Second International Decade of the World's Indigenous People (Resolution 59/174). The Second Decade was conceived to continue the efforts of the First Decade and thus “further the strengthening of international cooperation for the solution of problems faced by indigenous people in such areas as culture, education, health, human rights, the environment, and social and economic development, by means of action-oriented programs and specific projects, increase technical assistance, and relevant standard-setting activities”.

The proclamation of the Second Decade reflects awareness for the injustice regarding the difficult economic and social situation that indigenous peoples continue to endure in many parts of the world. It further reaffirms the urgent need to recognize, promote and protect more effectively the rights and freedoms of indigenous peoples. The resolution makes reference to the intention of adopting a declaration on indigenous rights within the Second International Decade.

□ THE FIRST INTERNATIONAL DECADE OF THE WORLD'S INDIGENOUS PEOPLE (1995-2004)

Having contributed actively to meeting the objectives of the First Decade, UNESCO is now building on the lessons learned to address the ongoing challenges regarding the rights and situation of indigenous peoples in the framework of the Second Decade.

The Organization designated a **focal point for the First Decade** and set up an **inter-sectoral team** to coordinate in-house cooperation for the mainstreaming of indigenous issues in UNESCO's strategies and programmes. In this regard, substantial contributions

were made to key international workshops and events co-organized primarily with other UN agencies. Outcomes of the intersectoral work include the present booklet on UNESCO's programme and procedures regarding partnerships with indigenous peoples as well as the detailed annual reports prepared as a response to the recommendations of the UN Permanent Forum on Indigenous Issues.

◆ **Strengthening Interagency Collaboration**

UNESCO developed a close working relationship with the **UN Permanent Forum on Indigenous Issues** and its Secretariat as reflected in the increasing participation of representatives from the Forum and UNESCO in meetings organized by the two bodies. Moreover, UNESCO is an active member of the **Inter-Agency Support Group on Indigenous Issues** and established close working relations with the **Special Rapporteur on the Situation of Human Rights and Fundamental Freedoms of Indigenous Peoples**, especially regarding cultural rights and the right to education. In their joint reflection on indigenous issues, UNESCO and the Forum are increasingly taking into account **indigenous perspectives on the Millennium Development Goals**.

Official statements made by UNESCO's Director-General over the years on the occasion of the **International Day of the World's Indigenous People** can be consulted on the UNESCO website as well as **contributions to key international meetings** on indigenous issues, such as:

- Annual sessions of the UN Permanent Forum on Indigenous Issues, New York, May 2003, 2004, 2005
- "Improving Collaboration and Coordination of Activities Related to Promoting Indigenous Knowledge", Inter-Agency Support Group Meeting, Panama City, September 2005
- "Knowledge in the Next Generation: Major Challenges Regarding the Sustainability of Indigenous Cultures - UNESCO and Indigenous Cultures", UN Permanent Forum on Indigenous Issues and UNESCO National Commission of Norway, Tromsø, Norway, October 2004
- "Methodologies Regarding Free, Prior and Informed Consent and Indigenous Peoples" UN Department of Economic and Social Affairs and Secretariat of the Permanent Forum on Indigenous Issues, New York, January 2005

◆ **The Indigenous Fellowship Programme**

One noteworthy example of interagency collaboration is UNESCO's participation in the **Indigenous Fellowship Programme**, organized in concert with the Office of the United

Nations High Commissioner for Human Rights. The aim of the programme is to give indigenous women and men the opportunity to gain knowledge in the field of international human rights and, more specifically on indigenous rights, in order to assist their organizations and communities in protecting and promoting the human rights of their people. After successfully completing the programme, each fellow should be capable of providing training within their communities and organizations in the fields of international human rights and indigenous rights. Every year, ten representatives of indigenous communities spend a period of two weeks at UNESCO to learn about the Organization and engage in dialogue with programme specialists on issues of mutual concern. In some cases, this initial contact leads to continued collaboration. Reports on the rationale, methodology and content of the programme are available on UNESCO's website.

◆ Responding to the Decade's Objectives

Two of the objectives, formulated at the beginning of the First Decade focus on education and culture, which lie at the heart of UNESCO's mandate.

A major objective of the First Decade is the education of indigenous and non-indigenous societies concerning the situation, cultures, languages, rights and aspirations of indigenous people. In particular, efforts are to be made to cooperate with the United Nations Decade for Human Rights Education.

An objective of the Decade is the promotion and protection of the rights of indigenous people and their empowerment to make choices which enable them to retain their cultural identity while participating in political, economic and social life, with full respect for their cultural values, languages, traditions and forms of social organization.

ANNEX, points 3 and 4 of the Programme of Activities for the International Decade of the World's Indigenous People, 1995

UNESCO addressed these objectives through activities and projects of its five programme sectors: education, social and natural science, culture and communication. While an overview of related UNESCO activities is provided in the next chapter, the following examples serve to highlight some of UNESCO's contributions to the Decade's objectives.

- Adoption of the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions by the UNESCO General Conference in 2005, recognizing the right of indigenous peoples to create, disseminate their cultural goods and services and their traditional expressions, so that they might benefit from them for their future development

- Adoption of the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage by the UNESCO General Conference in 2003, acknowledging the important role of indigenous communities in the production, safeguarding, maintenance and recreation of the intangible cultural heritage
- Publications on key issues, such as the book “The Challenge of Indigenous Education: Practice and Perspectives” (2004) and the CD-ROM “Cultural Diversity and Indigenous Peoples” (2004)
- Good practices identified in areas of (i) bi- and intercultural education, (ii) indigenous knowledge systems, (iii) cultural mapping, (iv) indigenous languages, (v) HIV/AIDS prevention (vi) ICTs for intercultural dialogue or (vii) conservation of cultural and biological diversity through sacred natural sites
- Expansion of the network of indigenous communities and resource persons linked to UNESCO’s programme, especially in some of the above-mentioned areas (see table in Annex 2)

◆ **Lessons Learned from the First Decade**

At the beginning of the First Decade UNESCO set out to promote the full participation of indigenous peoples in devising, implementing and monitoring policies and actions directly affecting them as well as in applying an interdisciplinary approach and concentrating efforts on exploring a number of cultural diversity issues. This objective formulated in UNESCO’s major strategy document oriented the organization’s partnership with indigenous peoples and led to initial progress in mainstreaming indigenous issues in UNESCO’s programme. However, a recent recommendation of UNESCO’s Executive Board reflects the will of Member States to take this process a step further. **The Board requested that dialogue among and with indigenous peoples be reinforced in the 2006/2007 biennium.**

In endeavouring to implement action for the promotion of the rights and cultures of indigenous peoples, UNESCO encountered several difficulties, which need to be addressed in order to mainstream indigenous issues in UNESCO’s work and strengthen partnerships with indigenous peoples. One such difficulty results from the lack of knowledge regarding the Organization’s strategy, legitimacy and possibilities to engage with indigenous peoples. Political difficulties encountered at different levels in support of action in this area constitutes a second hurdle to effective implementation. Thirdly, indigenous resource persons, especially women, were inadequately represented in the conception and implementation of activities, since recognized experts working on indigenous issues are predominantly male and non-indigenous.

The intersectoral team established by UNESCO successfully contributed to joint reporting on UNESCO's action for and with indigenous peoples, increased exchange of information and the implementation of interdisciplinary activities. However, there is scope to develop new interdisciplinary initiatives, especially in relation to the role of indigenous women and youth, indigenous education or the integration of indigenous perspectives and aspirations in national policies and development.

The two above-mentioned instruments (the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions and the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage) represent substantial achievements in recognizing indigenous cultures, but ways and means by which they can concretely promote the cultural diversity of indigenous peoples in regional and national contexts will require more thorough examination.

Progress has been made in identifying challenges and good practice regarding indigenous peoples' rights, especially in the areas of education and culture and the relationship between cultural diversity and biological diversity. However, more efforts are required to ensure that the lessons learned shape policies and activities at different levels.

The projects and activities identified in key thematic areas, such as education, indigenous knowledge or heritage protection effectively addressed some of the key issues regarding the promotion of indigenous rights and cultures. However, in view of the growing demand for such activities, the continued discrimination that indigenous peoples endure as well as the continued threats to their cultures and identities, they should be continued and, where possible, expanded thematically and geographically. Apart from specific programmes, indigenous peoples moreover should benefit from UNESCO's programme as a whole, since many activities are relevant to key concerns of indigenous peoples, such as the rehabilitation of human dignity, the regeneration of traditional cultures, lifelong learning, human rights, human security and the fight against all forms of discrimination.

UNESCO has embarked upon the Second International Decade of the World's Indigenous People with a deeper understanding of the realities and aspirations of indigenous communities. The Organization is aware that the diversity and complexity of contemporary indigenous cultures and the numerous ways in which indigenous peoples are addressing the challenges they face, determine the transmission of their knowledge and values to future generations. UNESCO found proof for its conviction that much can be learned from indigenous holistic worldviews regarding the search for more sustained ways of living.

□ **THE SECOND INTERNATIONAL DECADE OF THE WORLD'S INDIGENOUS PEOPLE (2005-2014)**

Culture takes diverse forms across time and space. This diversity is embodied in the uniqueness and plurality of the identities of the groups and societies making up humankind. As a source of exchange, innovation and creativity, cultural diversity is as necessary for humankind as biodiversity is for nature. In this sense, it is the common heritage of humanity and should be recognized and affirmed for the benefit of present and future generations.

UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, Article 1

◆ **Initial Reflection and Action**

UNESCO's in-house reflection on the lessons learned during the First Decade helped formulate the Organization's input to the elaboration of the UN document "Draft Programme of Action for the Second International Decade of the World's Indigenous People" (A/60/270, August 2005), which was eventually adopted by the UN General Assembly (see A/60/506, November 2005).

The programme of action for the Second Decade is based on five key objectives, two of which are particularly relevant to UNESCO's work:

(ii) Promoting full and effective participation of indigenous peoples in decisions which directly or indirectly affect their lifestyles, traditional lands and territories, their cultural integrity as indigenous peoples with collective rights or any other aspect of their lives, considering the principle of free, prior and informed consent;

(iii) Redefining development policies that depart from a vision of equity and that are culturally appropriate, including respect for the cultural and linguistic diversity of indigenous peoples;

Furthermore, indigenous issues should be promoted within the framework of the Decade of Education for Sustainable Development (2005-2014), the International Decade for Action "Water for Life" (2005-2015), the World Programme for Human Rights Education and major United Nations conferences.

A number of recommendations of the Programme of Action for the Second International Decade of the World's Indigenous People (2005) in the areas of culture and education are specifically directed at UNESCO, including an appeal to all relevant actors to implement the Action Plan of the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, which, as explained above, explicitly refers to indigenous peoples (see box).

Programme of Action for the Second International Decade of the World's Indigenous People (2005)

CULTURE

(...)

- 12.** It is recommended that culture should be integrated as a prerequisite and a basis for development project design in order to build “development with identity”, respecting people’s way of life and building sustainable human development.
- 13.** All relevant actors are urged to implement the Action Plan of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) Universal Declaration on Cultural Diversity during the Second International Decade.
- 14.** All relevant actors are encouraged to work towards the adoption and ratification by States of the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions (2005) to ensure the right of indigenous peoples to create and disseminate in a fair environment their cultural goods and services, and their traditional expressions, so that they might benefit from them in the future.
- 15.** It is recommended that UNESCO should intensify efforts to promote and support the recovery of indigenous heritage and the oral tradition and ancient writings of indigenous peoples with a view to recognizing them as heritage of humanity under the framework of the Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage and the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage.
- 16.** UNESCO is urged to establish mechanisms to enable indigenous peoples to participate effectively in its work relating to them, such as the programmes on endangered languages, education, literacy, nomination of indigenous sites in the World Heritage List and other programmes relevant to indigenous peoples.
- 17.** The ongoing discussion of the World Intellectual Property Organization Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore should have as its clear objective the continued development of mechanisms, systems and tools that adequately protect the genetic resources, traditional knowledge and expressions of culture of indigenous peoples at the national, regional and international levels.

EDUCATION

(...)

25. It is recommended that global efforts should be made to raise awareness of the importance of mother tongue and bilingual education especially at the primary and early secondary level for effective learning and long-term successful education.
26. The international community should continue to promote bilingual and cross-cultural education programmes for indigenous and non-indigenous peoples, schools for girls and women's literacy programmes and share good practices in the field.
27. UNESCO is urged to identify universities, primary and secondary schools and teaching and research centres for indigenous peoples that fulfil satisfactorily their programmes and projects and grant them recognition and technical and financial support promoting their work.

In the light of the above, UNESCO has integrated actions on dialogue among and with indigenous peoples in the programme for 2006/07, with an emphasis on culture and education once again. While relevant ongoing programmes, as presented in the following chapter, will continue and be conceptually or geographically expanded, some new actions will be introduced, including:

- **Building Mutual Consent with Indigenous Peoples on Policies and Actions Concerning their Development.** This new programme intends to develop knowledge, tools and capacity in the areas of intercultural dialogue to integrate indigenous peoples' perspectives and aspirations in the formulation of policy and development interventions. The new programme will build on the lessons learned from work with indigenous communities in the areas of cultural mapping, intercultural dialogue and education, linguistic diversity, HIV/AIDS prevention, traditional and indigenous knowledge systems and the revitalization of indigenous identities. It will further build on the efforts and expertise of the UN Permanent Forum on Indigenous Issues and its Secretariat, especially regarding the recently adopted Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions or the important role of indigenous women in promoting cultural diversity.
- **Intersectoral Action to Implement the United Nations Decade of Education for Sustainable Development (DESD).** The implementation scheme of the DESD adopted by the UN General Assembly in October 2004 underlines that the "intimate knowledge

and sustained use of their environments gives indigenous peoples a role in informing the wider debate and offering detailed insights into practices of the ‘management’ of human survival and development”. UNESCO intends to make major contributions to the Decade by integrating cultural dimensions in education for sustainable development, in synergy with economic, social, and environmental dimensions. Special attention will be given to methods of intercultural dialogue, which, since the Johannesburg Summit in 2002, has been recognized as the indispensable basis for any sustainable development initiative, but also to notions of cultural learning, indigenous learning approaches and the transmission of traditional knowledge systems.

◆ **What are the Major Challenges for UNESCO?**

UNESCO asked Victoria Tauli Corpuz, Chairperson, UN Permanent Forum on Indigenous Issues what she considered the biggest challenges for UNESCO in addressing the objectives of the Second International Decade of the World’s Indigenous People (see box).

Statement by Victoria Tauli Corpuz, Chairperson, UN Permanent Forum on Indigenous Issues

The adoption of the Programme of Action of the Second Decade of the World’s Indigenous People by the UN General Assembly in November 2005 is a milestone for the promotion of indigenous peoples’ rights and development. Its theme, Partnership for Action and Dignity, is most relevant for indigenous peoples whose aspiration is to see that development which respects their identity, dignity, cultural and linguistic diversity, happens in their territories.

The Programme of Action contains many references to what UNESCO can do in full partnership with indigenous peoples and in coordination with governments and UN bodies, agencies and funds. It is the hope of the UN Permanent Forum on Indigenous Issues that UNESCO will exert its best efforts to implement these elements. The promotion, protection and further enhancement of indigenous peoples’ cultural, linguistic and biological diversity can take place if full participation of indigenous peoples is ensured in all relevant processes. The development of education programs and policies which promote the rights of indigenous peoples to relevant, culturally and linguistically sensitive education is another area of work where UNESCO should play a leading role. Effectively communicating and implementing the various UNESCO Conventions and Declarations which are relevant to indigenous peoples is another major challenge.

Message from UNESCO's Director-General on the Occasion of International Day of the World's Indigenous Peoples, 9 August 2005, some excerpts

The Second Decade will provide UNESCO with an opportunity to pursue and intensify its efforts to promote the cultures of indigenous peoples and their fundamental rights. It will also offer the occasion to emphasize the need to mainstream culture in every development policy. Such mainstreaming is all the more necessary when indigenous peoples are involved, since they have a holistic vision of the world and maintain a special link with their environment.

It is therefore essential to strengthen the partnership with indigenous peoples by improving the mechanisms for the consultation of communities and arranging their participation in projects undertaken in UNESCO's fields of competence. A central plank of our work will be to give greater thought to an issue of overriding importance for indigenous peoples – namely their informed, free and prior consent – and its application in the processes of project formulation and execution.

Moreover, UNESCO will pursue its efforts to protect and promote the diversity of cultures and ways of life peculiar to indigenous peoples. I hope that in 2006 the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage will enter into effect, once it has been ratified by the thirtieth State Party. The Organization will also be presenting, at the 33rd session of the General Conference in October 2005, a preliminary draft convention on the protection of the diversity of cultural contents and artistic expressions. These international instruments may provide a framework for the protection of traditional indigenous forms of expression and the promotion of indigenous peoples' contemporary creations.

We must at the same time emphasize the role of indigenous individuals, particularly women and young people, in the transmission and safeguarding of knowledge linked to their cultural and natural heritage. As guarantors of cultural diversity and biodiversity, young indigenous people should be proud of their identity and their culture and retain their specificity while taking their rightful place in a globalized world.

Consequently, UNESCO must renew its efforts, particularly in its action on education for all, to introduce curricula that are culturally and linguistically adapted to indigenous history, values and traditions. Formal and informal education for local communities, combined with the proper use of means of

information and communication, should bring about an increase in the transmission of knowledge between custodians of traditional knowledge, young people and the rest of the world.

Finally, I wish to pay special tribute to indigenous women. Subjected to twofold discrimination, both as women and indigenous peoples, they are often especially vulnerable to all kinds of injustice. Nonetheless, their role in the safeguarding of traditions, in particular through the transmission of the mother tongue, is crucial for the planet's cultural and biological diversity.

UNESCO's Programme Related to Indigenous Peoples

■ EDUCATION SECTOR (ED)

UNESCO plays an essential role in providing an international framework for education policy and practices. Language, and in particular the choice of language instruction, is a primary concern and one that generates considerable debate. The use of specific languages in the classroom is closely linked to identity, nationalism and power, and this is of foremost importance in the context of indigenous peoples. Educational policy-makers have difficult decisions to make in balancing curricula and politics. Although there are strong educational arguments in favour of mother tongue (first language) instruction, it is important to bear in mind the need for local and indigenous communities to have a comprehensive understanding of global or national languages in order to access information available to the rest of society.

◆ Standard-setting Initiatives

UNESCO's Education Sector has produced a set of guidelines that represent the Organization's current approach to language and education. The Organization supports

- mother tongue instruction as a means of improving educational quality by building upon the knowledge and experience of the learners and the teachers
- bilingual and/or multilingual education at all levels of education as a means of promoting both social and gender equality and as a key element of linguistically diverse societies
- languages as an essential component of intercultural education in order to encourage understanding between different population groups and ensure respect for fundamental rights

In 2003, UNESCO published a position paper, *Education in a Multilingual World*, with a view to clarifying some of the key concepts surrounding the debate and presenting relevant UNESCO recommendations, declarations and guidelines. The publication is available in the six official languages of UNESCO.

◆ Activities

Although education is a fundamental human right, it is denied to millions including many indigenous peoples throughout the world. Indigenous education, therefore, faces a twofold challenge: firstly, to support and promote the maintenance, use and survival of indigenous cultures, languages, knowledge, traditions and identity; and secondly, to provide knowledge and skills that enable indigenous peoples to participate fully and equally in the national and international community.

To achieve these goals, UNESCO is working towards eliminating prejudice and discrimination and promoting tolerance, understanding, peace, and justice while maintaining cultural and linguistic diversity. UNESCO encourages research that aims to evaluate the effectiveness of mother tongue and bilingual approaches in literacy programmes in the context of both primary education and adult education. Furthermore, a portfolio of best practices and case studies regarding indigenous education worldwide, prepared in consultation with indigenous communities and educational experts, can be found in the UNESCO publication entitled *The Challenge of Indigenous Education*.

A public meeting on the right to education for indigenous groups took place at UNESCO's Headquarters in November 2003. Two leading defenders of indigenous rights participated in the meeting: Rodolfo Stavenhagen, the UN Special Rapporteur on the Situation of Human Rights and Fundamental Freedoms of Indigenous Peoples, and Ole Henrik Magga, President of the UN Permanent Forum on Indigenous Issues.

UNESCO co-organized the expert seminar “**Indigenous Education in the 21st Century**” with the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights in October 2004 at UNESCO Headquarters in Paris. It was attended by over 60 experts in the field of indigenous issues and education, including government representatives, academics and representatives of non-governmental organizations. The seminar documents and conclusions provided major input to the thematic report on indigenous peoples' right to quality and appropriate education, prepared by the UN Special Rapporteur on the Situation of Human Rights and Fundamental Freedoms of Indigenous Peoples in 2005.

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

<http://www.unesco.org/education> → *Cultural and Linguistic Diversity in Education*

■ NATURAL SCIENCES SECTOR (SC)

One of UNESCO's goals is to enable people around the world to have access to scientific knowledge. To achieve this, UNESCO works to increase public understanding and appreciation of the importance of the scientific disciplines in daily life and as tools to empower the poor. The Natural Sciences Sector implements initiatives relating to fresh water, oceans, people and nature, earth sciences, coasts and small islands, basic and engineering sciences, and science policy. This is a broad range of responsibility that involves addressing some of the basic needs of humanity and the ways and means to cultivate these resources in a sustainable manner. Because indigenous communities are closely connected to their lands and natural resources, the Sector is an important avenue for participation and knowledge sharing. The value of biological diversity is no less than that of cultural diversity, and in indigenous worldviews the two are inseparable.

◆ Coasts and Small Islands Activities (CSI)

Environment and development in coastal regions and small islands form a global platform for environmentally sound, socially equitable, culturally respectful, and economically viable development in coastal regions and small islands. The programme's main objective is to mitigate and manage conflicts over coastal resources and values. The programme contributes to the implementation of this goal by identifying and elaborating best practices for sustainable development and fostering equitable inclusion of indigenous knowledge in the governance and management of natural resources. Particularly noteworthy are CSI field projects in Papua New Guinea, Samoa and the Surin Islands in Thailand.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/csi

◆ Man and the Biosphere Programme (MAB)

UNESCO's Man and the Biosphere Programme was developed for the improvement of the relationship between people and the environment in accordance with the principle of sustainable use and conservation of biological diversity. It is an intergovernmental programme bringing together the social and natural sciences to generate information for decision-making. Biosphere reserves remain within the jurisdiction of the States in which they are located, and national governments ensure their international recognition and nomination. The MAB Programme currently supervises more than 400 biosphere reserves in 97 countries. Biosphere reserves should be regarded as an integral part of national biodiversity plans to implement the Convention on Biological Diversity, which specifically addresses traditional knowledge.

Article 8 of the Convention on Biological Diversity

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate: Subject to its national legislation, respect, preserve and maintain knowledge, innovations and practices of indigenous and local communities embodying traditional lifestyles relevant for the conservation and sustainable use of biological diversity and promote their wider application with the approval and involvement of the holders of such knowledge, innovations and practices and encourage the equitable sharing of the benefits arising from the utilization of such knowledge, innovations and practices.

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

The MAB Programme: <http://www.unesco.org/mab>

The Convention on Biological Diversity: www.biodiv.org

Activities of the Natural Sciences Sector: www.unesco.org/science

■ SOCIAL AND HUMAN SCIENCES SECTOR (SHS)

The Sector for Social and Human Sciences works to advance knowledge, standards, and intellectual cooperation with a view to facilitating social transformations that take into consideration the values of justice, freedom, and human dignity. The social and human sciences play a crucial role in helping to understand economic, social, and cultural environments.

UNESCO's work, particularly in the areas of ethics (including bioethics) and human rights, is of foremost importance to indigenous communities. In order to ensure that the world remains secure for all people, scientific and technological progress must be placed in a context of ethical reflection taking into consideration the cultural, religious, legal, and philosophical heritage of all peoples. Particular attention should be paid to indigenous communities issues.

SHS promotes human-rights awareness, acts as a catalyst for international, national, and regional action, and fosters cooperation between all stakeholders, partners and networks. It is essential that cultural diversity be respected in multicultural and multi-ethnic societies.

◆ Standard-setting Initiatives and Activities

Bioethics and the development of genetic databases as well as the acquisition of genetic resources are controversial issues. The manner in which this is carried out must be respectful of cultural and social mores and proceed in a fashion that takes into account the diverse beliefs of peoples around the world. The collection of genetic data can and should only be acquired after free, prior, and informed consent has been given, as stipulated in Article 8 of the International Declaration on Human Genetic Data, adopted at the 32nd Session of the UNESCO General Conference in 2003. This declaration can play a paramount role in ensuring that vulnerable communities, which are often insufficiently informed in these fields, are protected by international standards.

The development of an integrated strategy to combat racism, discrimination, xenophobia, and related forms of intolerance is also one of UNESCO's priority domains specifically addressed by the Sector for Social and Human Sciences. The purpose of the strategy is to renew UNESCO's efforts to combat these unfortunate aspects of society. This will be done in collaboration with other UN specialized agencies such as the Office of the High Commissioner for Human Rights and the International Labour Organization, both of which conduct programmes relating to indigenous communities. Specific objectives include expanding knowledge about the development of forms of discrimination inherited from the past - notably those linked to the periods of slavery and colonization and those affecting indigenous groups and cultural and religious minorities – and revitalizing UNESCO standard setting instruments in this field. The Organization plans to bring about this revitalization by encouraging the ratification of instruments, such as the Convention against Discrimination in Education, the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination, as well as completing the follow-up to the World Conference against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance. UNESCO will work in concert with its traditional partners, as well as with the UNESCO Associated Schools Project Network, the UNESCO Clubs, NGOs, women's associations, and youth groups.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/shs

International Declaration on Human Genetic Data:

<http://portal.unesco.org/shs> → [ethics](#) → [bioethics](#)

■ CULTURE SECTOR (CLT)

Committed to the defence of indigenous cultures and traditions, the Culture Sector monitors numerous projects dedicated to the social and cultural needs of these communities in regions around the world. The safeguarding of cultural heritage and the implementation of standard-setting instruments in the field of culture are areas in which UNESCO is particularly active. The development of cultural diversity can be ensured by promoting

dialogue between cultures and civilizations, sharing knowledge and strengthening the link between culture and development through capacity- building, which constitute integral components of UNESCO's mandate.

...indigenous people also want the freedom to maintain and recreate culture, and to adapt cultural and social forms to the new conditions of intensified interaction with the surrounding world.

— World Culture Report, UNESCO, 1998

◆ Standard-setting Initiatives

The adoption by the 32nd session of the General Conference of the **International Convention for the Safeguarding of Intangible Cultural Heritage** in October 2003 reflects the efforts made by UNESCO in the preservation of all forms of cultural expression.

Article 15 of the Convention stresses the need to involve communities and groups, including indigenous peoples, in the implementation of best practices for safeguarding intangible heritage: “Within the framework of its safeguarding activities of the intangible cultural heritage, each State Party shall endeavour to ensure the widest possible participation of communities, groups and, in some cases, individuals that create, maintain, and transmit such heritage, and to involve them actively in its management.”

Furthermore, by adopting the **UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity at its 31st session in 2001**, the UNESCO General Conference illustrates the Organization's dedication to the preservation of cultural diversity with a specific reference to indigenous communities in Article 4 of the Declaration:

“The defence of cultural diversity is an ethical imperative, inseparable from respect for human dignity. It implies a commitment to human rights and fundamental freedoms, in particular the rights of persons belonging to minorities and to those of indigenous peoples. No one may invoke cultural diversity to infringe upon human rights guaranteed by international law, nor limit their scope.”

The UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity has become a guiding instrument to much of UNESCO's work, in compliance with the mandate of the International Decade of the World's Indigenous People.

A major breakthrough regarding the commitment of the international community to promote cultural diversity was the **Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions**, which was adopted at the 2005 General Conference. This binding legal instrument is based on articles 8-11 of the above-mentioned **UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity**, which recognizes indigenous cultures and rights.

The Convention makes explicit reference to the importance of the knowledge systems of indigenous peoples (Preamble, paragraph 8) and takes into account the importance of the vitality of cultures, including for persons belonging to minorities and indigenous peoples (Preamble, paragraph 15). The Convention is based on a number of guiding principles such as the equal dignity of and respect for all cultures, which specifically mentions indigenous peoples (Article 2.3). The Convention encourages Parties to undertake a number of measures to promote cultural expressions and “to create an environment that encourages individuals and social groups, to create, produce, disseminate, distribute and have access to their own cultural expressions, paying due attention to the specific circumstances and needs of... various social group, including persons belonging to minorities and indigenous peoples;” (Article 7). The views and voices of indigenous peoples informed and shaped the text of this important Convention through consultation, notably with the UN Permanent Forum on Indigenous Issues and international non-governmental organizations working on issues of cultural diversity and indigenous cultures. Their representatives participated as observers and intervened actively in preparatory meetings.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.unesco.org/culture/laws/intangible>

◆ **The Proclamation of the Masterpieces of the Oral and Intangible Heritage of Humanity**

In 1998, UNESCO created an international distinction entitled the Proclamation of Masterpieces of the Oral and Intangible Heritage of Humanity to honour the most remarkable examples of humankind’s oral and intangible heritage. The Proclamation recognizes cultural spaces or forms of popular and traditional cultural expressions possessing outstanding value. The intangible heritage encompasses a wide range of expressions, including oral traditions, languages, the performing arts, music, festivities, rituals and social practices, knowledge and practices about nature and the universe and traditional craftsmanship. Nowadays, this heritage — by its very nature ephemeral and vulnerable — faces threats from a variety of factors such as cultural standardization, armed conflicts, mass tourism, industrialization, rural exodus, emigration, folklorization and environmental degradation. The main objectives of the Proclamation are to raise public awareness and recognition of the value of this heritage and of the importance to safeguard and revitalize it, to foster the establishment of national inventories, to encourage Member States to take legal and administrative measures for its protection and to promote the participation of local artists and bearers of traditional knowledge in the identification and revitalization of their intangible heritage. The current list of 90 masterpieces proclaimed in 2001, 2003 and 2005 includes many expressions from indigenous cultures including the Oral Heritage and Cultural Manifestations of the Zâpara People (Ecuador, Peru), the Graphic and Oral Traditions of the Wajapi (Brazil), the Oral Traditions of the Aka Pygmies (Central African Republic) and Hudhud Chants of the Ifugao (Philippines) or the Gule

Wamkulu, which is ritual dance practiced among the Chewa people living in Malawi, Zambia, and Mozambique

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

<http://www.unesco.org/culture/intangible-heritage>

◆ **Promotion of Linguistic Diversity: UNESCO Endangered Languages Programme**

Over 50% of the world's 6,000 languages are endangered. Of these 6,000 languages, 96% are spoken by only 4% of the global population. Half of all languages occur in only eight countries: Papua New Guinea (832), Indonesia (731), Nigeria (515), India (400), Mexico (295), Cameroon (286), Australia (268) and Brazil (234). The vast majority of the world's languages (90% of which are not represented on the Internet) are spoken by indigenous groups. On average, one language disappears every two weeks.

It is therefore imperative that UNESCO develop a strategy to challenge the rapid demise of much of the world's linguistic diversity. For this reason the Universal Declaration on Cultural Diversity includes in its action plan the safeguarding of the linguistic heritage of humanity and supporting the expression, creation and dissemination of the greatest possible number of languages. The plan also encourages linguistic diversity – while respecting mother tongue languages – at all levels of education, as well as the promotion of linguistic diversity in cyberspace.

...with the death and disappearance of ...a language, an irreplaceable unit in our knowledge and understanding of human thought and world-view is lost forever.

— S. Wurm, T. Baumann, Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing, 2001

In 1993 UNESCO launched a project entitled The Red Book of Languages in Danger of Disappearing with the aim of gathering up-to-date information on endangered languages, promoting studies on these languages, and publishing their results. The Organization also publishes the Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing (1996, 2001), which is widely used by scholars and the general public. In addition, every year since 1999, UNESCO has celebrated the International Mother Language Day on 21 February at its Paris Headquarters to raise public awareness on this issue. UNESCO has entered into partnership with Discovery Communications Inc. to produce a series of “.lm-vignettes” on various endangered languages throughout the world. In the coming years, these actions will be enhanced and decentralized to encourage greater local participation, particularly in those Member States with a large number of endangered languages.

Through these actions, UNESCO endeavours to integrate linguistic research findings into national and local education practices via appropriate language policies.

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

<http://www.unesco.org/culture/endangeredlanguages>

◆ **Cultural Mapping and Best Practices Related to Cultural Pluralism**

UNESCO works toward enhancing the identity of indigenous communities and fostering a sense of multicultural citizenship among its Member States. The Culture Sector conducts workshops that will serve as forums for interdisciplinary exchanges between indigenous and non-indigenous experts. These initiatives seek to encourage the recognition and revitalization of indigenous groups' cultural resources, which are inherently tied to their identities, and to foster the sharing of knowledge and best practices related to cultural pluralism.

UNESCO has identified the following priorities: to encourage efforts to stabilize and revitalize the cultural identities of displaced, fragmented, and stigmatized indigenous communities; to revive intergenerational co-operation and cohesion; and to assist in the free transmission of knowledge to future generations. These priorities are considered crucial to sustainable intellectual, spiritual, social, and economic development. Projects also endeavour to reinforce links between UNESCO's various fields of expertise by recognizing indigenous realities and encouraging the adoption of national policies that respect the cultural resources and rights of indigenous communities. The mapping of indigenous cultural resources carried out by the communities concerned constitutes a crucial step towards demonstrating how cultural diversity can enrich societies. UNESCO will continue to support pilot field projects worldwide thereby facilitating greater interaction between bearers of knowledge. Training and consultation activities in this area and the development of methodological tools could also benefit some of the most marginalized communities.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: *<http://www.unesco.org/culture/indigenous>*

◆ **Promoting Tourism Strategies Respectful of Cultures and Local Development**

Inevitably, tourism greatly impacts cultural heritage. The consequences of tourism are determined by the manner in which policies are managed; that is, the extent to which practices are compatible with sustainable development and promote local or indigenous participation as well as intercultural dialogue. To assist Member States in defining strategies for tourism, UNESCO implements activities that foster: better understanding of the complex phenomena of tourism; the implementation of best practices and policies to enhance national and local initiatives; and the promotion of a global approach that takes into account the economic, social, cultural, and ethical dimensions of tourism.

Current projects include the establishment of a teaching network and UNESCO Chairs for research in cultural tourism. A project currently underway in the Sahara encourages Member States to promote tourism as a tool in the struggle against poverty. Another project fosters the re-designing of cultural tourism strategies in West Africa and the strengthening of cooperation with indigenous communities to achieve this goal. Similar initiatives in the Baltic States and Cambodia also seek to reinforce the participation of local populations. Strategies for the improvement of cultural tourism initiatives strive to ensure that tourists are satisfied whilst encouraging mutual respect between the tourist and the host populations and positively impacting local development and the preservation of cultural heritage. Tourism and its consequences should not impinge upon human dignity or erode and transform culture into a mere attraction.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.unesco.org/culture/tourism>

◆ **Engaging Dialogue between Cultures and Religions and Spiritual Traditions**

By creating a forum for dialogue between religious and spiritual leaders (including indigenous spiritual leaders) UNESCO works as a catalyst for the promotion of values that form the basis of written and oral traditions. A willingness to work together to create better understanding in the world is at the core of this initiative. UNESCO has also encouraged the participation of scholars in the study of religions, history, anthropology, sociology, and philosophy.

The programme takes into account the protection of religious and spiritual minorities, including indigenous groups, living in societies that do not fully recognize their rights. Understanding the importance of those forms of traditional knowledge and spirituality that demonstrate respect for human dignity and the environment contributes to reducing tensions and preventing conflicts. Another dimension of interreligious dialogue is education, which is essential for the eradication of stereotypes and discrimination related to religious practices and beliefs.

Through the network of UNESCO Chairs of Interreligious and Intercultural Dialogue specialized teachers have been trained. Other objectives include undertaking an international survey on intercultural education and producing pedagogical tools and curricula for young children in societies with diverse forms of culture and religion.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.unesco.org/culture/interreligious>

◆ **A Cultural Approach to HIV/AIDS Prevention and Care**

In terms of HIV/AIDS prevention and care, adopting a cultural approach requires taking into consideration the population's cultural references, i.e., ways of life, value

systems, traditions, beliefs, religions, and fundamental human rights, as key elements in designing and implementing programmes that effectively shift behavioural patterns. This approach is especially important for indigenous communities, as they have distinct cultures and cultural beliefs that often differ from those of the dominant society. For this reason, existing prevention programmes do not always appropriately address these populations. A change in methodology is therefore essential, as much of the outreach that has occurred in the past has had insufficient impact upon measures pertaining to prevention and care. Launched in 1998, the joint UNESCO/UNAIDS project, “A Cultural Approach to HIV/AIDS Prevention and Care”, aims to stimulate discussion on prevention and care and encourage the rethinking of prevention and care strategies, programmes and projects from a cultural perspective.

The project focuses primarily on research, training, awareness raising, the development of methodological tools, the implementation of pilot projects and networking. Activities may also include work on specific issues, such as the most vulnerable populations (migrants, indigenous populations, youth, women), stigma and discrimination, the role of religious leaders and traditional healers in HIV/AIDS prevention and the use of arts and creativity in the fight against the disease.

Project initiatives have thus far included educational opportunities for youth on HIV/AIDS prevention, development of educational materials in local languages, and the use of theatre, art, and media to convey culturally appropriate HIV/AIDS information, to reduce discrimination and stigmatization and to bring about the necessary behavioural changes.

As regards work with specific indigenous populations, UNESCO cooperated with the South African San Institute on a six-month action research project with the San people of the Kalahari Desert in 2003. The brochure entitled *Life Forces and Life Choices*, published by UNESCO in 2004, describes the project and its findings and, in particular, outlines how traditional knowledge and the core culture of the San people can be a resource for facing the HIV/AIDS epidemic.

UNESCO is also working in Central America on culturally appropriate education and communication for behavioural change among indigenous populations (with special attention to the Maya peoples). A preliminary study has been completed, and a training and awareness-raising workshop took place in Guatemala in May 2004.

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

*<http://www.unesco.org/aids> ➔ *AIDS and Culture* ➔ *Publications**

■ THE WORLD HERITAGE CENTRE (WHC)

The World Heritage Centre was established in 1992 to serve as the dedicated Secretariat for the Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage (1972), also known as the World Heritage Convention. UNESCO's goal is to encourage countries to sign the Convention and thus ensure the protection of their natural and cultural heritage, and to encourage States Parties to the Convention to nominate sites within their territorial boundaries to the World Heritage List. The World Heritage Centre receives information and reports on threats to World Heritage properties from the public, States Parties, or technical Advisory Bodies. Once compiled, this information is brought to the attention of the World Heritage decision-making body, namely the World Heritage Committee. The Committee consists of 21 elected States Parties to the Convention. Three Advisory Bodies advise the Committee: IUCN-the World Conservation Union (for natural heritage); the International Council on Monuments and Sites, ICOMOS (for cultural heritage); the International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property, ICCROM (for restoration and training).

Among the World Heritage Sites bearing significance for indigenous peoples are Machu Picchu (Peru), Taos Pueblo (USA), Tongariro National Park (New Zealand), Uluru-Kata Tjuta National Park (Australia), Tsodilo (Botswana).

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://whc.unesco.org>

■ COMMUNICATION AND INFORMATION SECTOR (CI)

Access to information and modes of communication are increasingly important in today's world of high technology. Vulnerable groups within society, including indigenous peoples, often have difficulty utilizing new methods of communication, as well as obtaining access to information in their own discernable languages.

The work of the Sector for Communication and Information is therefore ever more relevant to indigenous groups. The Sector for Communication and Information is responsible for the promotion of the "free flow of ideas by word and images" at various levels and through numerous activities. CI is also responsible for promoting the free exchange of information, enhancing the expression of pluralism and cultural diversity in the media and world information networks, and promoting access to information and communication technologies (ICTs) to society as a whole. Local or indigenous groups do not often get their voices heard, and rarely hear their languages or cultural values expressed through official media outlets. Indigenous communities are therefore encouraged to access the activities carried out by the Sector in order to shift this paradigm.

UNESCO undertakes to use its partnerships, links and networks with its professional partners to reach those who are unreached by ICTs at present, especially those who are under the greatest risk of being left out of the knowledge revolution altogether...

— Koïchiro Matsuura, Director-General of UNESCO,
Speech before the ECOSOC Plenary, New York, July 2000

◆ **Standard-setting Initiatives**

Two standard-setting instruments were adopted by the General Conference at its 32nd Session in October 2003. The Charter on the Preservation of Digital Heritage and the Recommendation on the Promotion and Use of Multilingualism and Universal Access to Cyberspace aim to safeguard and ensure wider access to digital heritage and to promote multilingual content. Both instruments constitute significant contributions to ensuring cultural diversity in the realm of communication and information.

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

www.unesco.org/legal_instruments → *Communication and Information*

◆ **Programme for Creative Content**

This initiative aims at boosting production and dissemination of local content in both traditional (radio, television) and new media within the developing world. The three main aspects of this programme are: training content creators; supporting content production and enhancing content distribution channels, with a view to launching local content onto the global stage. The objectives include promoting cultural expression and linguistic diversity through communication and information, contributing to building an inclusive knowledge society where disadvantaged communities can fully participate, working to improve intercultural communication, and promoting a free and better-balanced flow of information and freedom of expression. Local and indigenous communities in the developing world can participate in this programme as a means to strengthen the production and dissemination of information relevant to their communities, as well as to foster international public awareness and recognition of indigenous media content. Reducing the gap between wealthy and less privileged groups in terms of access to communication and information is also an expected outcome of the projects launched under the umbrella of this programme.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://portal.unesco.org/ci/cc>

◆ **Community Multimedia Centres (CMC)**

UNESCO's International Initiative for Community Multimedia Centres addresses the digital divide between dominant communities and vulnerable members of society in the poorest communities of the developing world and among countries in transition by combining community broadcasting with the Internet and other related technologies. Through these centres specially designed to promote community empowerment, indigenous peoples can create their own database, store local and global information for educational and development purposes.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/webworld/cmc

■ **INTERSECTORAL ACTIVITIES**

In recognition of indigenous holistic worldviews, UNESCO has begun to develop activities that encourage partnerships between the five programme sectors to focus attention to issues concerning indigenous communities. Indeed, notions such as culture and environment are inherently connected in the eyes of many indigenous peoples, and it is necessary to conceive and formulate intersectoral projects that take this holistic approach into consideration.

◆ **Local and Indigenous Knowledge Systems (LINKS)**

In 2002, the Local and Indigenous Knowledge Systems (LINKS) Project was created as an intersectoral initiative involving resource persons from all areas of UNESCO's fields of competence. Local and indigenous knowledge encompasses such aspects as indigenous languages, worldviews and attachment to place. The project reflects the holistic viewpoint of indigenous knowledge and takes into account the difficulty of separating knowledge from its individual components. In many cultures, the "rational" or "objective" cannot be separated from the "sacred" or "intuitive". LINKS provides a forum and partnership with traditional knowledge holders, natural and social scientists, resource managers and decision makers. The dialogue created in this partnership aims to strengthen the role of indigenous knowledge and peoples in areas concerning biodiversity management and governance, and to reinforce the transmission of indigenous knowledge from one generation to the next. LINKS' main activities include undertaking field projects, developing dialogue through international conferences and workshops as well as producing publications and multimedia tools. Under the umbrella of these projects, LINKS works in collaboration with the Millennium Development Goals (see p. 13) of poverty eradication and environmental sustainability.

The project acknowledges the concerns of people to protect their knowledge from exploitation while also recognizing that the survival of this knowledge depends on

its transmission from generation to generation. The development of multimedia tools illustrates LINKS commitment to these goals. The CD-ROM in the LINKS series is entitled Dream Trackers. Yapa Art and Knowledge of the Australian Desert. The project was initially designed for the Lajamanu people and schools and developed in collaboration with 51 artists and storytellers.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/links

◆ Initiative B@BEL

Initiative B@bel seeks to promote universal access to information in all languages in cyberspace through a number of pilot initiatives implemented by a multidisciplinary team. Its threefold strategy aims to:

- formulate guiding principles and policies and supporting Member State initiatives;
- raise public awareness and disseminate linguistic resources and information on multilingualism experiences and best practices;
- support pilot projects focusing on the development of on-line multilingual tools, research activities and the preservation of endangered languages.

In today's society, information is one of the principal forces driving the social, economic and political aspects of human development. Thus, the capacity of individuals and groups to participate and influence knowledge and information in global information networks, and particularly the Internet, will increasingly dictate their ability to direct their participation in society and ultimately determine their quality of life.

At present over 90% of Internet content is available in approximately 12 languages. This effectively excludes many speakers of the world's other 6,000 languages from participating in this information flow. As commercial interests determine to a large extent the creation of content development and information exchange tools and systems, thousands of languages viewed as commercially non-viable have no standardized representation in cyberspace and are consequently excluded or severely restricted in that environment.

Already several projects have been implemented aiming at addressing these inequalities and providing best practices and guidance to Member States, institutions and individuals seeking to promote wider use of their languages in the digital environment. Projects include the development of multilingual web browsers and data management software, the collection of sound recording of endangered languages in the Caucasian Region, the development of keyboard layouts and fonts supporting the use of Burmese and African languages in the digital environment and the creation of a Georgian-Abkhazian dictionary. A number of studies and guidelines have been elaborated to address such policies and contemporary issues as terminology planning in developing

countries, educational needs in a multilingual world, and trends in language usage and presence on the Internet. Tools produced under this initiative and other on-line linguistic resources are available on the Initiative B@bel website.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.unesco.org/webworld/babel>

◆ **ICTs for Intercultural Dialogue: Developing Communication Capacities of Indigenous People (ICT4ID)**

Indigenous cultural resources are increasingly at risk due to the globalization process. This project seeks to preserve these resources through access to ICTs, and through the development of indigenous content. The key aspect of the project is the fostering of intercultural dialogue between marginalized indigenous communities and other groups, both in urban and rural settings, using ICTs to enhance indigenous peoples' cultural identities and to fight discrimination. The project will also allow indigenous peoples to acquire greater skill in using ICTs, thereby creating new income-generating activities.

The objectives of this project include the training of indigenous community leaders in ICT utilization, the production of indigenous cultural content for television, radio, and new media, and raising awareness of indigenous creativity and of the importance of cultural diversity at the national and international levels. Five DVDs have been produced in 2005 by and about indigenous communities.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/webworld/portal/cc/ICT4ID



Partnership between UNESCO and Civil Society

■ THE UNESCO INTERNATIONAL PARTNERSHIP NETWORK

UNESCO functions thanks to the synergy between diverse actors that together form an international partnership network. These include governments, National Commissions, parliamentarians, NGOs, the academic community and associations. Among them are also the media, schools, cultural and scientific institutions, private-sector partners and the United Nations institutions. Together, they give life to UNESCO's ideals and values around the world, at the local, national and international levels. The unesco.org sub-portal "UNESCO Communities" offers these actors a forum for exchange. They can play a crucial role in defending or representing indigenous peoples and issues and help integrate indigenous perspectives in UNESCO's programme.

◆ National Commissions

UNESCO is the only UN agency to have a system of National Commissions in each of its 191 Member and six Associate States. The Commissions set up by the Member States with the purpose of associating their governmental and non-governmental instances to the work of UNESCO, form a vital link between civil society and the Organization. They provide valuable insight concerning the Organization's programme and help to implement many initiatives including training programmes, studies, public awareness campaigns and media outreach. The Commissions also develop new partnerships with the private sector, which can provide valuable technical expertise and financial resources, organize and implement activities, and publish books and documents regarding UNESCO in national languages.

UNESCO, both at Headquarters and in the field, maintains an interactive relationship with National Commissions in order to be informed about global issues and their local impact. Likewise, National Commissions should establish close links with indigenous organizations and communities to transmit relevant information about these issues to UNESCO. Additionally, each UNESCO programme has established ad hoc relationships with indigenous organizations to facilitate the implementation of programmes in areas that affect indigenous communities.

National Commissions can also be an effective mechanism for ensuring participation of experts in UNESCO's activities. For instance, the Swedish National Commission assisted in the funding of a Saami delegation to the Stockholm Intergovernmental Conference in

1998 and also financed the publication of an independent report, which was presented as an official United Nations document. They can moreover take a lead role in organizing conferences or consultations on pressing issues. The Norwegian National Commission for example joined hands with the UN Permanent Forum on Indigenous Issues in organizing an international symposium on “Knowledge in the Next Generation: Major Challenges Regarding the Sustainability of Indigenous, Tromsø, Norway in 2004. Furthermore, representatives of indigenous peoples may sit as members of their respective National Commissions.

◆ **Non-Governmental Organizations (NGOs)**

International Non-Governmental Organizations (NGOs) and Indigenous Peoples’ Organizations (IPOs) have the right to participate as observers in most of UNESCO meetings by obtaining a consultative status with the Organization. Consultative status is a vital tool for NGOs wishing to disseminate information regarding indigenous peoples. The most efficient way to obtain this status is to contact National Commissions and UNESCO Field Offices. When a national NGO wishes to cooperate with UNESCO at a national or local level, the National Commission must examine its activities for consistency with UNESCO’s mandate. Another way for an NGO to actively participate is through affiliation with an international NGO that already enjoys consultative status. There are also many networks and NGO coalitions that allow for participation within a broader framework.

“Traditions for Tomorrow” (Traditions pour Demain), is one example of an international NGO that maintains consultative status with UNESCO and works with indigenous peoples. “Traditions for Tomorrow” supports indigenous communities in the South, especially in Latin America, that are committed to protect and revitalize their cultural identity. Created in 1986 the NGO is based in France, Switzerland and the United States.

The International Network for Cultural Diversity (INCD), a worldwide network of artists and cultural groups dedicated to countering the homogenizing effects of globalization on culture, maintains official operational relations with UNESCO. The INCD represents individual artists and cultural activists, cultural organizations and creative industries. It considers work to promote cultural expressions of indigenous peoples as vitally important.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://erc.unesco.org/ong>

◆ **UNESCO Clubs**

UNESCO Clubs are formed by groups of people of all ages and from every kind of social and professional background and origin who share a commitment to UNESCO’s ideals and work as volunteers to implement them in the field. Club activities are based on

sharing, solidarity, and exchange in all major UNESCO programme areas. It is estimated that some 5,000 clubs – many of which include a large number of young members – are active in more than 87 countries throughout the world. The clubs aim to influence social decision-making through public awareness of global and local issues and form key links between the international community and civil society. The World Federation of UNESCO Clubs and Associations (WFUCA) was founded in 1981; its General Secretariat is located at UNESCO Headquarters in Paris. People wishing to become involved in a UNESCO Club, or to start a new club, should contact their National Commission.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/hcp/clubs

◆ UNESCO Goodwill Ambassadors and Artists For Peace

UNESCO's work and mission is further extended by an outstanding group of advocates who have accepted to use their talent and fame to help focus the world's attention on the Organization's activities and important social issues affecting a wide spectrum of the global population. UNESCO Goodwill Ambassadors and Artists for Peace hail from all regions of the world and from diverse professional and personal backgrounds and share a common goal of defending the ideals of peace, justice, solidarity and mutual understanding. Among the Goodwill Ambassadors and Artists for Peace, the following well-known figures are committed to the defence of indigenous peoples' rights and aspirations.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.unesco.org/goodwill>

Nobel Peace Prize Laureate Rigoberta Menchú Tum has dedicated her life to defending the rights of indigenous communities. A relentless advocate for human rights, she has become the face and voice of the indigenous groups of her homeland, Guatemala. Designated a Goodwill Ambassador in June 1996, Ms Menchú Tum has travelled throughout the world during the International Decade of the World's Indigenous People to raise support for the rights of indigenous communities.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.frmt.org>

We demand of all of you, governments, international bodies, social movements and civil organizations, less rhetoric, fewer euphemisms, fewer papers and more action, more tangible results, more shared responsibility, more multilateralism in taking decisions and enforcing them, and more respect for the poor so that their voices may be heard.

—Rigoberta Menchú Tum,
World Summit on Sustainable Development, Johannesburg, 2000

Venezuelan model and actress Patricia Velásquez was designated UNESCO Artist for Peace in 2003. Of humble origins, Ms Velásquez took advantage of her success to become involved in humanitarian projects. In 2003, she founded the Wayuu Taya Foundation to help her region's indigenous peoples to whom she is related through her mother. In less than a year, her foundation installed a water pump in a school that had no access to drinking water, and took over the management of a nutritional centre. Future plans call for developing job training and educational programmes focused on nutrition and health care. The foundation is also committed to helping native people preserve their cultural heritage.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.wayuutaya.com>

Kiowa poet, playwright, storyteller and Pulitzer Prize recipient, N. Scott Momaday, was designated UNESCO Artist for Peace in 2004 for his work towards the preservation and development of Native American cultural identity. Currently professor of Humanities at the University of Arizona, he is the founder and chairman of the Buffalo Trust, a non-profit foundation dedicated to the preservation and the restoration of Native American cultural heritage. Through the Trust, Mr Momaday endeavours to instil in young Native Americans a sense of pride and interest in their ancestral heritage.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://www.buffalotrust.org>

◆ UNESCO Associated Schools Project Network (ASP)

The Associated Schools Project Network encourages experimental activities aimed at promoting quality education and developing education for international understanding and cooperation. In this way, the project acts as a springboard for the inclusion of UNESCO's ideals and concerns in school curricula. Participating schools organize programmes relating to four main themes:

- the study of world problems and the role of the United Nations system in solving them
- human rights and democracy
- intercultural learning
- environmental issues

This worldwide network includes over 7,500 schools in some 172 countries.

Innovative teaching materials include the UNESCO Peace Pack, and the World Heritage Education Resource Kit. ASP schools participate in various projects that promote

peace, non-violent conflict resolution and solidarity. These projects include an array of topics ranging from the Transatlantic Slave Trade Education Project to environmental and intercultural educational programmes.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: www.unesco.org/education/asp

◆ **The Co-Action Programme**

The Co-Action Programme was created in 1950 to promote UNESCO's ideals at the grass roots level by supporting local initiatives. The Programme helps fund small-scale projects (under US \$30,000) that seek to improve the lives of particularly vulnerable groups such as disabled persons, refugees, women and children in the world's poorest regions. The projects are proposed and implemented by community groups or non-governmental organizations. If the project falls within the fields of competence of UNESCO, financial assistance can be provided for the purchase of supplies, materials and equipment. The Co-Action Programme has remained one of UNESCO's main tools for direct cooperation between UNESCO and the people of its Member States.

A Selection of UNESCO Publications

◆ PUBLICATIONS

ABOU, S. *The Jesuit "Republic" of the Guaraní (1609-1768) and its Heritage*, Paris, UNESCO Publishing/Crossroad Herder, 1998, 160 pp. (English, French, Spanish).

CANIESO-DORONILA, M. L. *Landscapes of Literacy*, UNESCO-UIE, 1997, 206 pp. (English, Spanish).

CALVO CASTILLERO, A. and KUETHE, A. (ed.). *Historia General de América Latina. Consolidación del orden colonial*, Vol. III, 2 tomes, Paris, UNESCO Publishing/Trotta, 2001, 920 pp. (Spanish).

DUPIECH-CALVALERI, D. *Textiles mayas – La trame d' un peuple*, Paris, UNESCO Publishing, 1999, 176 pp. (French).

GRUZINSKI, S. *Painting the Conquest*, Paris, UNESCO Publishing/Flammarion, 1992, 231 pp. (English).

KING, L. *Learning, Knowledge and Cultural Context*, UNESCO-UIE / Kluwer Academic Publishers 2000 (English).

KING, L. *Reflecting Visions – New Perspectives on Adult Education for Indigenous Peoples*, Hamburg, UNESCO Institute for Education, 1998, 224 pp. (English, Spanish).

KING, L. and SCHEOMAN, S. *The Challenge of Indigenous Education. Practice and Perspectives*, Paris, UNESCO Publishing, 2004 (English).

ICOMOS and UNESCO. *La Herencia de la humanidad vol. II - Las misiones jesuíticas del Guayrá*, Paris/Buenos Aires, UNESCO Publishing/Manrique Zago Ediciones, 1994, 224 pp. (Spanish).

Indigenous knowledge. Issue 173 – The International Social Science Journal (ISSJ), September 2002, Blackwell Publishing / UNESCO.

MEDEL-ANONUEVO, C. *Integrating Lifelong Learning Perspectives*, UIE Studies Series, UNESCO Publishing, 306 pp. (English).

MEYER-BISCH, P. *Les droits culturels – Projet relatif à une déclaration*, Paris/Fribourg, UNESCO Publishing/Éditions universitaires, 1998, 49 pp. (French).

NIEC, H. *Cultural Rights and Wrongs*, Leicester, UNESCO/English Institute of Art and Law 1998, 206 pp. (English, French, Spanish).

de OLMOS, Fray A. *Arte de la lengua mexicana*, Paris, UNESCO Publishing/Instituto de Cooperación Iberoamericana, 1993, 216 pp. (Spanish).

PEASE, F. *Historia General de América Latina – El primer contacto y la formación de nuevas sociedades* (Vol. 2), Paris/Madrid, UNESCO Publishing/Editorial Trotta, 2000, 556 pp. (Spanish).

PORTILLA, M., LEANDER, B., LAMBERT, J. *Anthologie Nahuatl – Témoignages littéraires du Mexique indigène*, Paris, UNESCO Publishing/Éditions L'Harmattan, 1996, 223 pp. (French).

ROJAS RABILLA, T. *Historia General de América Latina. Las sociedades originarias* (Vol. 1), Paris/Madrid, UNESCO Publishing/Editorial Trotta, 2000, 660 pp. (Spanish).

RUIZ de MONTOYA, A. *Arte y vocabulario de la lengua Guaraní*, Paris/Madrid, UNESCO Publishing/Agencia Española de Cooperación Internacional, 1994, 234 pp. (Spanish).

SALEMINK, O. *Diversité culturelle au Viet Nam : enjeux multiples, approches plurielles*, UNESCO Publishing, 2001, 274 pp. (French and English).

de S. TOMÁS, Fray D. *Gramática o arte de la lengua general de los indios de los reynos del Perú*, Paris, UNESCO Publishing/Agencia Espanola de Cooperación Internacional, Edicion facsimilar, Estudio y transliteracion, 1995, (Spanish).

SYMONIDES, J. *Human Rights: Concepts and Standards* (Chapters 5 and 9), Paris/Ashgate, UNESCO Publishing/Aldershot, 2000, 373 pp. (English).

TSANG, Mun C. *Cost Analysis of Educational Inclusion of Marginalized Populations*, Paris, UNESCO/IIEP, 1994, 106 pp. (English, French).

UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, Cultural Diversity Series No. 1, UNESCO Publishing, Paris, 2002, 64 pp.

UNESCO. Collection: *Destins croisés – Cinq siècles de rencontres avec les Amérindiens*, Paris, UNESCO Publishing/Albin Michel, 1992, (French, Spanish).

UNESCO. *Les Mayas, Le patrimoine de l'humanité* (Vol. 8); Paris, UNESCO Publishing/Children's Press, 1993, 32 pp. (English, French, Spanish).

UNESCO. *World Culture Report*, Paris, UNESCO Publishing, 1998, 488 pp. (English, French, Spanish).

UNESCO. *World Culture Report, Cultural Diversity, Conflict and Pluralism*, Paris, UNESCO Publishing, 2000, 400 pp. (English, French, Spanish).

VIEIRAS, A. *La Mission d' Ibiapaba: le père Antônio Vieira et le droit des Indiens*, Paris, UNESCO Publishing/Chandeigne, 1998, 239 pp. (French).

WURM, S., BAUMANN, T. *Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing*, Paris/Canberra, UNESCO Publishing/Pacific Linguists, 1996, 49 pp. (English, French, Spanish).

ZINSSER, J. *A New Partnership: Indigenous People and the United Nations System*, Paris, UNESCO Publishing, 1994, 120 pp. (English, French, Spanish).

◆ CD-ROMs and DVDs

GLOWCZEWSKI, B. *Dream Trackers. Yapa Art and Knowledge of the Australian Desert*, Paris, UNESCO Publishing, 2000 (bilingual French/English edition).

ICT4ID: ICTs for Intercultural Dialogue. Developing Communication Capacities of Indigenous Peoples. A collection of DVDs produced by indigenous populations from Bolivia, Peru, Namibia, South Africa and Gabon. UNESCO, 2006.

UNESCO. *Cultural Diversity and Indigenous Peoples*, Paris, UNESCO Publishing, 2004.

UNESCO, LINKS: *The Canoe Is the People. Indigenous Navigation in the Pacific*, UNESCO Publishing 2005.



UNESCO Contacts

For those seeking further information, we have provided the following list of UNESCO contacts or focal points for each sector and intersectoral programme dealing with indigenous issues. As such information is subject to change, we also suggest consulting the appropriate page on the UNESCO web site.

FOCAL POINT FOR THE INTERNATIONAL DECADES OF THE WORLD'S INDIGENOUS PEOPLE
AND COORDINATOR OF UNESCO INTERSECTORAL TEAM ON INDIGENOUS ISSUES

Ms Katérina Stenou

indigenous@unesco.org

EDUCATION

Noro Andriamiseza Ingarao

languages@unesco.org

NATURAL SCIENCES

Douglas Nakashima

d.nakashima@unesco.org

SOCIAL AND HUMAN SCIENCES

Jun Morohashi

j.morohashi@unesco.org

CULTURE

Susanne Schnuttgen and Marta Jonsdottir

T 0033 1 45 68 37 11 / 00 33 1 45 68 41 69

indigenous@unesco.org

world heritage centre

Mechtild Rossler

m.rossler@unesco.org

COMMUNICATION AND INFORMATION

Rosa Gonzales

r.gonzales@unesco.org

intersectoral programmes :

Local and Indigenous Knowledge Systems (LINKS)

Douglas Nakashima

d.nakashima@unesco.org

Initiative B@bel

Contribution to Multilingualism and Digital

Content in Cyberspace

Claudio Menezes

c.menezes@unesco.org

ICTs for Intercultural Dialogue: Developing Communication Capacities of Indigenous People (ICT4ID)

Rosa M. González

r.gonzalez@unesco.org

For contacts of UNESCO field offices see: www.unesco.org (Worldwide)

Annex 1

UNESCO'S STRUCTURE AND FIELD NETWORK

◆ Structure

UNESCO Headquarters is based in Paris. The Organization comprises three organs: The General Conference, the Executive Board and the Secretariat.

- The General Conference is the primary decision-making body, comprising representatives of all Member States. It meets every two years to determine the policies and main lines of work of the Organization. Following the principle of one vote per country, it approves UNESCO's programme and budget on a biennial basis. Every four years, it appoints the Director-General based upon the recommendation of the Executive Board.
- The Executive Board is composed of 58 Member States elected by the General Conference to serve for four years. This body meets twice a year to ensure that decisions taken by the General Conference are implemented. It is also responsible for preparing the work of the General Conference and examining the Organization's programme and budget.
- The Secretariat consists of the staff placed under the authority of the Director-General (currently Koïchiro Matsuura of Japan, elected in 1999 for a six-year term and re-elected in 2005), who is the executive head of the Organization. He or she formulates proposals for appropriate action by the Conference and Board and prepares a draft biennial programme and budget. The staff, consisting of approximately 2,145 individuals from some 160 countries, implements the approved programme.

The Organization comprises five programme sectors: Education, Natural Sciences, Social and Human Sciences, Culture, and Communication and Information. Each sector is headed by an assistant director-general (ADG), and is organized into specialized divisions that are led by a director or chief of division. The divisions are composed of various sections, which oversee special projects. Each sector has a contact person or focal point for indigenous communities (see p.51).

FOR ADDITIONAL INFORMATION:

<http://www.unesco.org>

◆ UNESCO Field Network

UNESCO has adopted a decentralization policy to ensure that the Organization designs and implements programmes that are adapted to the needs and specific circumstances of Member States. Some 600 staff members work in over 50 UNESCO offices around the world. Particular attention is given to developing countries and their local economic, geographical, cultural, and political contexts. Offices based at the local or regional levels maintain contact with Headquarters to ensure that projects are successfully completed.

There are four categories of offices: Cluster Offices, National Offices, Regional Bureaux and Liaison Offices.

- Cluster Offices are the main platform for delivery of all UNESCO activities and are multidisciplinary in nature, ideally with each sector represented. They have representational authority for a cluster of Member States. The Head of Office, while often having a background in a particular field, mostly plays an executive role, managing the Programme Specialists covering the various domains. The office implements a cluster programme, which is the result of consultation and consensus.
- National Offices have representational authority for one Member State. Their programmes are more focused. National Offices are time-bound and implement a national programme, which results from consultations within that country. They assist in devising the cluster programme where that Member State is concerned.
- Regional Bureaux are monosectoral in their programme approach. They are responsible for regional programmes that are implemented through the Cluster and National Offices and drawn up by means of regional consultations. Regional Bureaux are almost always located in a Cluster Office and as such benefit from staff in a variety of fields, but often have an additional complement in their own domain.
- Liaison Offices function under the overall authority of the Sector for External Relations and Cooperation and maintain close relationship with the Headquarters of the United Nations, other United Nations organizations and specialized agencies.

FOR ADDITIONAL INFORMATION: <http://portal.unesco.org/worldwide>

Annex 2

Table of Indigenous Communities Participating in Selected UNESCO Programme Activities (Period 2002-2005)

- Cultural Mapping with Indigenous Communities (IC)
- Endangered Languages Programme
- Indigenous Fellowship Programme (IFP)
- Indigenous Peoples (IP) and the Right to Education (IP)
- Information and Communication Technologies for Intercultural Dialogue Project (ICTs 4ID Project)
- Intercultural Dialogue (ID)
- Linking Indigenous Knowledge Systems (LINKS)
- Masterpieces of the Oral and Intangible Heritage (ITH)
- Training Indigenous Women Leaders
- World Heritage List

AFRICA	
Name of community / country	UNESCO Programme Activity
Tuareg, Algeria	IFP
Indigenous communities around Tsodilo, Botswana	World Heritage List
Batwa, Burundi	IFP
Aka Pygmies, Central African Republic	Masterpieces of Oral ITH
Babongo, Baka and Bakoya (Pygmy), Gabon	Cultural Mapping with IC ; ICTs 4ID Project
Bakoya, Gabon	Endangered Languages Programme
Maasai and Yakuu, Kenya	Training Indigenous Women Leaders
Massai, Kenya	IFP
Tuareg, Mali	IFP
Amazigh, Morocco	IFP
Himbasa, Namibia	ICT4ID Project
Tuareg, Niger	Endangered Languages Programme; IFP
Khomani San, South Africa	Cultural Mapping with IC ; ICT4ID Project; IP and Education; IFP
Massai, Tanzania	IFP
Massai, Tanzania and Kenya	Endangered Languages Programme
Creole communities in Mauritius, Rodriguez Island and "La Reunion"	LINKS

ASIA / PACIFIC

Name of community / country	UNESCO Programme Activity
Aborigines, Australia	IP and Education; World Heritage List
Local Fishermen, Tangail District, Bangladesh	LINKS
Banabans, Fiji Islands	Cultural Mapping with IC
Naga, India	IFP
Ereke, Indonesia	IFP
Karenni, Myanmar	IFP
Kanak, New Caledonia	IFP
Maori, New Zealand	IP and Education; IFP; World Heritage List; LINKS; Endangered Languages Programme
Indigenous communities from Northern Mindanao, Philippines (Mamanua, Higaunon, Manobo, Banwaon and the Subanen)	Cultural Mapping with IC
Ibaloi, Philippines	IFP
Ibanag / Kalinga, Philippines	IFP
Ifugao, Philippines	Masterpieces of Oral ITH
Indigenous communities, Solomon Islands	IFP
Moken and Chao Lay ("Sea Nomads"), Surin Islands and Andaman Sea, Thailand	LINKS
Indigenous peoples of Vanuatu	LINKS
Indigenous Peoples of the Pacific Islands (New Zealand, Australia, Micronesia, Melanesia, Polynesia)	LINKS
Indigenous communities of Melanesia and the Pacific (Vanuatu, Solomon Islands, Fiji)	Endangered Languages Programme
Indigenous communities in Palau, Solomon Islands and Vanuatu	LINKS

EUROPE / NORTH AMERICA

Name of community / country	UNESCO Programme Activity
Aboriginal communities in Canada	Indigenous Peoples and the Right to Education
Cree First Nations in Canada	LINKS : “Bush Schools Project”
Huronne-Wendat, Canada	Indigenous Fellowship Programme
Salteau First Nation, Canada	Indigenous Fellowship Programme
Inuit, Greenland	IP and Education; IFP
The Sami People, Norway	IP and Education
Inuit, Russia	IFP
Even and Koryak, Russia	LINKS; World Heritage List
Indigenous peoples of Siberia, Russia	Endangered Languages Programme
Crimean Tatar, Ukraine	IFP
Kanaka Maoli, Hawaii, United States of America	IFP
Kiowa, United States of America	ICT4ID Project
Indigenous communities around Taos Pueblo	USA World Heritage List
Yup’ik Inuit, Alaska, United States of America	IFP

LATIN AMERICA / CARIBBEAN

Name of community / country	UNESCO Programme Activity
Mapuche – Tehuelche, Argentinean Patagonia	ID
Toba, Argentina	ID
Iruitu, Bolivia	Cultural Mapping with IC
Indigenous communities from the Andean region, Bolivia (Lecos, Tsimanes, Esse Ejjas, Mosestenes, Tacanas, Baures and Aymaras)	ICT4ID Project
Indigenous communities of Pernambuco, Brazil	IP and Education
Wajabi, Brazil	Masterpieces of Oral ITH
Several indigenous communities, Brazil	Endangered Languages Programme
Aymara, Chili	IFP
Ticuna, Colombia	ID
Maya, Guatemala	IP and Education
Maya, Mexico	Intercultural Education
Yaqui, Mexico	IFP
Mayangna (Sumu), Nicaragua	LINKS
Quechua, Peru	ICT4ID Project
Indigenous communities of Machu Picchu, Peru	World Heritage List
Guajira, Venezuela	IFP
Mapuche Pewenche, Chile and Argentina	LINKS
Zápara, Ecuador and Peru	Masterpieces of Oral ITH



***Source d'échanges, d'innovation et de créativité,
la diversité culturelle est, pour le genre humain,
aussi nécessaire qu'est la biodiversité
dans l'ordre du vivant.***

— extrait de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle,
article 1

L'UNESCO et les peuples autochtones :

UN PARTENARIAT POUR LA PROMOTION
DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE



Préface

En décembre 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005-2014), qui a pour principal objectif de « renforcer la coopération internationale aux fins de résoudre les problèmes qui se posent aux communautés autochtones dans des domaines tels que les droits de l'homme, l'environnement, le développement, l'éducation et la santé ». L'adoption d'une deuxième Décennie internationale exprime la profonde préoccupation de la communauté internationale face à la précarité de la situation économique et sociale que subissent encore les peuples autochtones dans de nombreuses parties du monde. Ces populations représentent aujourd'hui quelque 350 millions de personnes, soit 5 % de la population mondiale, et constituent une part importante de la diversité culturelle de notre planète.

En tant que l'une des institutions spécialisées des Nations Unies qui participe activement à la mise en place des programmes et activités organisés dans le cadre de la première Décennie internationale, l'UNESCO reconnaît qu'il importe d'aider les communautés autochtones à retrouver leur dignité et à leur permettre de transmettre aux générations futures leurs connaissances, leurs valeurs et leurs modes de vie particuliers. Tant les ressources culturelles et naturelles que les valeurs autochtones – lorsqu'elles sont gérées avec et par la communauté en vue de son bien-être – sont les matières premières d'un développement sain, « entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante » (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, article 3, 2001).

La présente publication, intitulée *L'UNESCO et les peuples autochtones : Un partenariat pour la promotion de la diversité culturelle*, vise trois objectifs principaux. D'abord et avant tout, elle est conçue comme un outil pour toutes les parties concernées souhaitant contribuer à la mise en œuvre du programme de l'Organisation consacré aux droits et aux intérêts des peuples autochtones. En second lieu, elle a pour objet de présenter la participation de l'UNESCO à la mise en œuvre de la première Décennie internationale des populations autochtones et aux diverses activités entreprises par l'UNESCO dans ses domaines de compétence : éducation, sciences sociales et naturelles, culture et communication. Enfin, cette publication témoigne que l'UNESCO s'attache à tenir compte des propositions des peuples autochtones pour élaborer des programmes d'action spéci-

2 Il convient de noter que le terme de « peuples autochtones » est employé dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). Toutefois, pour des raisons de cohérence avec la formulation employée dans le cadre des deux Décennies internationales des populations autochtones proclamées par les Nations Unies, le terme de « populations autochtones » sera employé dans la présente publication lorsqu'il sera question des Décennies et des documents des Nations Unies y afférents.

fiques visant à renforcer leur identité culturelle et à encourager le dialogue interculturel, qui est de plus en plus largement reconnu comme le fondement indispensable de toute politique de développement durable. Ce troisième objectif sera abordé dans le cadre de la deuxième Décennie internationale.

Conformément aux points 3 et 14 du Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, l'Organisation considère comme une priorité d'encourager les efforts visant à renforcer l'identité culturelle des communautés autochtones déplacées, fragmentées ou stigmatisées. L'apport culturel autochtone est essentiel à un développement durable équilibré, capable de conforter le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. De fait, les peuples autochtones détiennent la clé d'un incomparable trésor d'expertise quant aux lieux et aux ressources qui ont pour eux une importance vitale.

En outre, la récente Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2005, reconnaît l'importance des cultures autochtones, et en particulier la contribution des systèmes de savoirs autochtones au développement durable. Dans son article 7, elle propose de « créer (...) un environnement encourageant les individus et les groupes sociaux (...) à créer, produire, diffuser et distribuer leurs propres expressions culturelles et à y avoir accès, en tenant dûment compte des conditions et besoins particuliers (...) de divers groupes sociaux, y compris (...) les peuples autochtones ».

Dans le message qu'il formulait à l'occasion de la dernière Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai 2005), le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, soulignait que la diversité culturelle est aussi « la garantie pour chaque pays, chaque groupe social, y compris pour les personnes appartenant à des minorités et pour les peuples autochtones, de participer au développement durable ». Dans le contexte de la mondialisation, il est devenu plus urgent que jamais de protéger et de promouvoir les conceptions du monde des peuples autochtones et d'écouter toutes les communautés qui possèdent une autre vision de la civilisation humaine.

Nous espérons que cet outil de communication renforcera la coopération de l'UNESCO avec les communautés autochtones et contribuera à faire progresser leur cause.

Katérina Stenou

Directrice, Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel
Mars 2006

Table des matières

Préface	60
1 La stratégie de l'UNESCO à l'égard des peuples autochtones	65
◆ La mission de l'UNESCO	65
◆ Le concept de « peuples autochtones »	66
◆ Quelques faits	67
◆ La Stratégie à moyen terme	68
2 L'UNESCO et les Décennies internationales des populations autochtones	71
◆ Objectif	71
LA PREMIÈRE DECENNIE INTERNATIONALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES (1995-2004)	71
◆ Renforcement de la collaboration interagences	72
◆ Le programme de bourses pour les autochtones	73
◆ Répondre aux objectifs de la Décennie	73
◆ Leçons tirées de la première Décennie	74
LA DEUXIÈME DECENNIE INTERNATIONALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES (2005-2014)	76
◆ Réflexions initiales et actions	76
◆ Quels sont les enjeux majeurs pour l'UNESCO ?	79
– Déclaration de Victoria Tauli Corpuz, Présidente de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones	80
– Message du Directeur général de l'UNESCO	80
3 Programme et activités de l'UNESCO concernant les peuples autochtones	83
SECTEUR DE L'ÉDUCATION	83
◆ Action normative	83
◆ Activités	84
SECTEUR DES SCIENCES NATURELLES	85
◆ Activités relatives aux régions côtières et aux petites îles	85
◆ Programme sur l'homme et la biosphère	85
SECTEUR DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES	86
◆ Action normative et activités	87
SECTEUR DE LA CULTURE	88
◆ Action normative	88

◆ Proclamation des chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité	89
◆ Promotion de la diversité linguistique : le programme des langues en péril de l'UNESCO	90
◆ Cartographie culturelle et meilleures pratiques en matière de pluralisme culturel	91
◆ Promotion de stratégies touristiques respectueuses des cultures et du développement local	92
◆ Engager le dialogue entre les cultures et les religions et traditions spirituelles	93
◆ Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida	93
LE CENTRE DE L'UNESCO POUR LE PATRIMOINE MONDIAL (WHC)	94
SECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION	95
◆ Action normative	96
◆ Programme de l'UNESCO pour un contenu créatif	96
◆ Centres multimédia communautaires (CMC)	96
ACTIVITÉS INTERSECTORIELLES	97
◆ Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)	97
◆ Initiative B@BEL	98
◆ Les TIC pour le dialogue interculturel : Développer les capacités de communication des peuples autochtones (Projet ICT4ID)	99
◆	43
4 Partenariat entre l'UNESCO et la société civile	101
LE RÉSEAU INTERNATIONAL DE PARTENARIATS DE L'UNESCO	101
◆ Commissions nationales	101
◆ Organisations non gouvernementales (ONG)	102
◆ Clubs UNESCO	103
◆ Ambassadeurs de bonne volonté et Artistes pour la paix	103
◆ Le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (Réseau)	105
◆ Le Programme Coaction	105
Quelques publications de l'UNESCO	106
Contacts à l'UNESCO	109
Annexe 1: Structure et réseau hors Siège de l'UNESCO	110
Annexe 2: Tableau des communautés autochtones participant à certaines activités du programme de l'UNESCO (2002-2005)	112
Annexe 3: Message de Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée internationale des populations autochtones, 9 août 2006	115

La stratégie de l'UNESCO à l'égard des peuples autochtones

...l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont trop souvent dégénéré en guerre ;...

Acte constitutif de l'UNESCO

◆ La mission de l'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été fondée le 16 novembre 1945 en vue d'un objectif ambitieux : bâtir la paix dans l'esprit des hommes, avec un mandat spécial pour promouvoir la culture dans sa féconde diversité. Cette mission est d'une grande pertinence pour les aspirations et les besoins des peuples autochtones, en ce qu'elle exprime l'engagement de renforcer la solidarité intellectuelle et morale. L'Organisation contribue donc à créer les conditions d'une coopération et d'un véritable dialogue, fondés sur le respect de valeurs communes et sur la dignité de chaque civilisation et de chaque culture en vue d'un plus grand bien-être pour l'humanité.

Aujourd'hui, l'UNESCO est un laboratoire d'idées et joue un rôle normatif pour établir des accords universels sur les questions éthiques émergentes. L'Organisation a également pour rôle d'être un centre de diffusion et d'échange d'informations et de savoirs, tout en aidant ses États membres à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles dans divers domaines. En un mot, l'UNESCO promeut la coopération internationale entre ses 191 États membres (en mars 2005) et six membres associés dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication.

En tant que l'une des institutions spécialisées participant activement à la mise en œuvre des Décennies internationales des populations autochtones, l'UNESCO reconnaît les cultures autochtones comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité. La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée unanimement par les États membres en 2001, exprime clairement que la protection et la défense de cette diversité sont « un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine ». Selon les termes de la Déclaration, la promotion de la diversité culturelle implique également « l'engagement de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales (...) des peuples autochtones » (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, article 4).

Les visions holistiques du monde inhérentes aux cultures autochtones sont un véritable trésor dans une perspective de recherche de visions globales du développement

durable et de la cohésion sociale. Elles font partie de la diversité culturelle de l'humanité et doivent, pour s'épanouir, être exprimées et partagées par le biais du dialogue inter-culturel, entre les générations, les cultures et les civilisations comme entre les peuples autochtones, les sociétés et les États. L'UNESCO attache donc une grande importance à tous les efforts menés pour définir des politiques de développement avec et pour les peuples autochtones.

Le partenariat de l'UNESCO avec les peuples autochtones offre l'exemple d'une forme de construction de la paix attentive aux traditions autochtones et respectueuse de ces dernières, généralement reconnues comme un trésor fragile menacé aujourd'hui par les effets d'une mondialisation rapide.

◆ Le concept de « peuples autochtones »

Il n'existe pas de définition universelle et univoque du concept de « peuples autochtones », du fait qu'aucune définition admise ne rend compte de la diversité des cultures, des histoires et des situations actuelles de ces populations. Les relations entre ces dernières et les groupes dominants ou majoritaires de la société varient d'un pays à l'autre. Toutefois, toutes les tentatives de définition du concept reconnaissent les liens entre une population, son territoire et sa culture, et sont presque toujours motivées politiquement et formulées dans le contexte plus vaste des efforts réalisés à l'échelle internationale pour garantir aux populations autochtones leur statut et leurs droits. Le Groupe de travail international sur les populations autochtones a analysé les définitions existantes de ce concept, en se référant notamment à la Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants (C169), adoptée en 1989 par l'Organisation internationale du travail (OIT). La définition de travail qui suit, issue de cette analyse, est largement employée aujourd'hui.

Définition de travail des populations autochtones proposée par le Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones

...celles qui, liées par une continuité historique avec les sociétés antérieures à l'invasion et avec les sociétés précoloniales qui se sont développées sur leurs territoires, se jugent distinctes des autres éléments des sociétés qui dominent à présent sur leurs territoires ou parties de territoires. Ce sont à présent des éléments non dominants de la société et elles sont déterminées à conserver, développer et transmettre aux générations futures les territoires de leurs ancêtres et leur identité ethnique qui constituent la base de la continuité de leur existence en tant que peuple, conformément à leurs propres modèles culturels, à leurs institutions sociales et à leurs systèmes juridiques.

— J. Martínez Cobo (Rapporteur spécial des Nations Unies), Étude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones, 1987

◆ Quelques faits

Aujourd'hui, les peuples autochtones représentent 300 à 350 millions de personnes, soit environ 5 % de la population mondiale totale. Elles représentent également plus de 5 000 langues et cultures dans plus de 70 pays sur six continents. Ces groupes habitent les régions polaires et les déserts, les savanes et les forêts des zones tropicales ou tempérées, les régions montagneuses, la toundra, les zones humides et les petites îles. Il s'agit par exemple des Mayas du Guatemala, des Aymaras de Bolivie et des autres Indiens d'Amérique, des Inuits et des Aléoutiens de la région circumpolaire, des Samis d'Europe du Nord, des Aborigènes et des insulaires du détroit de Torres en Australie et des Maoris de Nouvelle-Zélande. La plupart des peuples autochtones ont conservé des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui se distinguent clairement de celles des autres composantes des populations nationales.

Au cours de la première Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004), des progrès importants ont été réalisés quant aux droits des peuples autochtones. Cependant, la situation de ces populations n'est pas uniforme. De nombreuses communautés ont vu diminuer leurs effectifs dans des proportions spectaculaires, tandis que d'autres connaissent une amélioration, voire une expansion. Certains peuples autochtones ont accédé à l'indépendance, comme dans le cas du Timor-Leste, et la plupart des pays d'Amérique du Sud accordent aujourd'hui une reconnaissance constitutionnelle aux droits territoriaux des peuples autochtones et au caractère multiethnique de la population nationale. Cependant, dans de nombreux pays, les peuples autochtones sont encore privés de leur droit à l'égalité avec les autres citoyens.

Un grand nombre de peuples autochtones à travers le monde sont confrontés à de graves discriminations en termes d'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et les soins de santé. Souvent par suite de déplacements forcés, les peuples autochtones vivent de plus en plus souvent dans des zones urbaines et suburbaines, et survivent dans bien des cas aux marges de la société, dans des situations de précarité et de pauvreté.

La pérennité des communautés autochtones est étroitement liée à leur capacité à influencer sur leur propre destin et à préserver et développer leurs institutions culturelles et sociales. Les modes de vie, les moyens de subsistance, la spiritualité et les cultures autochtones sont inextricablement mêlés à leur environnement traditionnel.

En outre, la situation matérielle, environnementale et spirituelle des peuples autochtones, leur conception du monde et leur relation intime avec les territoires et les ressources naturelles sont particulièrement vulnérables aux effets de la mondialisation. L'instabilité qui en résulte, aggravée par la dépossession de leurs territoires et de leurs ressources naturelles, a interrompu la transmission de leur patrimoine culturel d'une génération à la suivante. Les peuples autochtones restent toutefois profondément atta-

chés à la protection et à la transmission de leurs cultures, et il est vital que la communauté internationale, dans le cadre de ses efforts de promotion de la diversité culturelle et du développement durable, leur offre son entier soutien.

Il est essentiel de connaître et de comprendre la relation particulière, profondément spirituelle, que les populations autochtones ont avec la terre, élément fondamental de leur existence et substrat de toutes leurs croyances, leurs coutumes, leurs traditions et leur culture. (...) La terre n'est pas une marchandise que l'on peut s'approprier, mais un élément naturel dont chacun doit pouvoir jouir librement.

— J. Martinez Cobo (Rapporteur spécial des Nations Unies), Étude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones, 1987

◆ La Stratégie à moyen terme

L'actuelle Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2002-2007) insiste fortement sur la mise en œuvre de la Décennie internationale des populations autochtones, dans le cadre de ses objectifs stratégiques de sauvegarde de la diversité culturelle, d'encouragement du dialogue entre les cultures et les civilisations et de renforcement des liens entre culture et développement. L'UNESCO s'attache à promouvoir la « pleine participation des minorités et des groupes marginalisés et vulnérables à la conception, à l'application et au suivi des politiques et des activités qui les concernent directement » par une approche interdisciplinaire. Cette stratégie met en valeur les domaines dans lesquels l'UNESCO concentre ses efforts en faveur des peuples autochtones :

- le patrimoine matériel et immatériel
- la promotion d'une éducation multilingue et multiculturelle, formelle et informelle
- la promotion des droits culturels
- la définition de mécanismes de médiation visant à faciliter la participation des peuples autochtones aux processus de décision
- le renforcement des systèmes de savoirs locaux et autochtones et leur transmission intergénérationnelle
- l'autonomisation des peuples autochtones par des partenariats équitables avec des partenaires non-autochtones
- le soutien à la création d'organes consultatifs nationaux et de réseaux par les peuples autochtones

Ces différents domaines d'action stratégique orientent le Programme et budget biennal de l'UNESCO – le « document C/5 ». Les cinq secteurs de programme de l'UNESCO (éducation, sciences sociales et naturelles, culture et communication) planifient, séparément et conjointement, des activités de nature conceptuelle, normative ou opérationnelle. Des exemples de ces activités sont présentés dans les chapitres suivants.

L'UNESCO, les peuples autochtones et les Objectifs du Millénaire pour le développement

L'UNESCO, en tant que membre de la famille des Nations Unies et en étroite partenariat avec l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, s'emploie à promouvoir l'intégration des perspectives et des visions du monde des peuples autochtones dans les stratégies et les actions visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, et notamment les suivants :

- réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans une extrême pauvreté dans les pays en développement d'ici 2015
- réaliser l'enseignement primaire universel dans tous les pays d'ici 2015
- éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005
- aider les pays à mettre en œuvre une stratégie nationale de développement durable d'ici 2005 pour renverser les tendances actuelles de la perte de ressources environnementales d'ici 2015

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.unesco.org/bsp/mdg>

L'UNESCO et les Décennies internationales des populations autochtones

« Consciente de la valeur et de la diversité des cultures et des formes d'organisation sociale des populations autochtones, et convaincue que le progrès des populations autochtones dans leur propre pays contribuera à celui de tous les pays du monde dans les domaines socio-économique, culturel et de l'environnement... »

Résolution 50/157 relative au Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

◆ Objectif

En 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (Résolution 59/174). Cette deuxième Décennie a été conçue pour poursuivre les efforts de la première et, ainsi, « renforcer encore la coopération internationale aux fins de résoudre les problèmes qui se posent aux populations autochtones dans des domaines tels que la culture, l'éducation, la santé, les droits de l'homme, l'environnement et le développement économique et social, au moyen de programmes orientés vers l'action et de projets concrets, d'une assistance technique accrue et d'activités normatives dans les domaines en question ».

La proclamation de la deuxième Décennie exprime la conscience de l'injustice que représente la situation économique et sociale difficile que subissent encore les peuples autochtones dans de nombreuses régions du monde. Elle réaffirme également le besoin urgent de reconnaître, de promouvoir et de protéger plus efficacement les droits et les libertés des peuples autochtones. La résolution évoque l'intention d'adopter une déclaration sur les droits des peuples autochtones au cours de la deuxième Décennie internationale.

□ LA PREMIÈRE DÉCENNIE INTERNATIONALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES (1995-2004)

Après avoir activement contribué à atteindre les objectifs de la première Décennie, l'UNESCO se fonde désormais sur les leçons qu'elle en a tirées pour relever les défis liés aux droits et à la situation des peuples autochtones dans le cadre de la deuxième Décennie.

L'Organisation a désigné un **point focal pour la première Décennie** et mis en place une **équipe intersectorielle** pour coordonner la coopération interne en vue de l'intégration des questions autochtones dans les stratégies et programmes de l'UNESCO. À cet égard, des contributions substantielles ont été faites pour des ateliers et manifestations internationaux de premier plan organisés principalement en coopération avec d'autres agences des Nations Unies. Le travail intersectoriel s'est notamment traduit par la présente publication, consacrée au programme et aux procédures de l'UNESCO en matière de partenariats avec les peuples autochtones, ainsi que par des rapports annuels détaillés élaborés pour donner suite aux recommandations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

◆ **Renforcement de la collaboration interagences**

L'UNESCO a mis en place d'étroites relations de travail avec **l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones** et son Secrétariat, comme l'illustre la participation croissante de représentants de l'Instance et de l'UNESCO aux réunions organisées par les deux institutions. En outre, l'UNESCO est un membre actif du **Groupe d'appui inter-agences pour l'Instance permanente sur les questions autochtones** et a établi d'étroites relations de coopération avec le **Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones**, en particulier pour ce qui concerne les droits culturels et le droit à l'éducation. Dans leur réflexion commune sur les questions autochtones, l'UNESCO et l'Instance prennent en compte de façon croissante les **perspectives autochtones sur les Objectifs du Millénaire pour le développement**.

Les déclarations officielles faites d'année en année par le Directeur général de l'UNESCO à l'occasion de la **Journée internationale des populations autochtones** peuvent être consultées sur le site Web de l'UNESCO, tout comme les **contributions aux principales réunions internationales** consacrées aux questions autochtones, telles que :

- les sessions annuelles de l'Instance permanente sur les questions autochtones, New York, mai 2003, 2004 et 2005
- la réunion du Groupe d'appui interagences tenue à Panama en septembre 2005 sur le thème de l'amélioration de la collaboration et de la coordination des activités relatives à la promotion des savoirs autochtones
- la conférence organisée par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO sur « Les savoirs de la prochaine génération : les grands défis de la durabilité des cultures autochtones » à Tromsø, Norvège, en octobre 2004
- l'atelier sur les « Méthodologies concernant le consentement préalable accordé librement et en pleine connaissance de cause et les peuples autochtones » organisé par le

◆ **Le programme de bourses destinées aux autochtones**

Un exemple notable de collaboration interagences est la participation de l'UNESCO au **programme de bourses destinées aux autochtones**, organisé conjointement avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Ce programme a pour objet de donner à des hommes et femmes autochtones l'occasion d'acquérir des connaissances dans le domaine des droits de l'homme, et plus spécifiquement des droits des autochtones, afin d'aider leurs organisations et leurs communautés à protéger et promouvoir les droits fondamentaux de leur peuple. Après avoir suivi avec succès ce programme, chaque boursier doit être capable d'assurer une formation au sein de la communauté ou de l'organisation à laquelle il appartient, dans les domaines des droits de l'homme internationaux ou des droits des autochtones. Chaque année, dix représentants de communautés autochtones passent deux semaines à l'UNESCO pour découvrir l'Organisation et engager le dialogue avec les spécialistes du programme sur des questions d'intérêt mutuel. Parfois, ces contacts initiaux débouchent sur une collaboration permanente. Les rapports sur les principes, la méthodologie et le contenu du programme sont disponibles sur le site Web de l'UNESCO.

◆ **Répondre aux objectifs de la Décennie**

Deux des objectifs formulés au début de la première Décennie sont particulièrement consacrés à l'éducation et à la culture, qui sont au cœur du mandat de l'UNESCO.

L'un des grands objectifs de la Décennie est l'éducation des communautés autochtones et des autres groupes de la société en ce qui concerne la situation, les cultures, les langues, les droits et les aspirations des populations autochtones. Il faut notamment s'efforcer de coopérer aux activités de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme.

Un objectif de la Décennie est de défendre et protéger les droits des populations autochtones et de les mettre en mesure de faire des choix qui leur permettent de conserver leur identité culturelle tout en participant à la vie politique, économique et sociale, dans le respect absolu de leurs valeurs culturelles, de leurs langues, de leurs traditions et de leurs modes d'organisation sociale.

ANNEXE (par. 3 et 4) au Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones, 1995

L'UNESCO a poursuivi ces objectifs au moyen d'activités et de projets relevant de ses cinq secteurs de programme – éducation, sciences sociales et naturelles, culture et

communication. Bien qu'un aperçu des activités de l'UNESCO soit proposé au chapitre qui suit, les exemples suivants permettent de mettre en lumière certaines des contributions de l'UNESCO aux objectifs de la Décennie :

- Adoption par la Conférence générale de l'UNESCO, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui reconnaît le droit des peuples autochtones à créer et diffuser leurs biens et services culturels et leurs expressions traditionnelles, de manière à pouvoir en bénéficier pour leur développement ultérieur
- Adoption par la Conférence générale de l'UNESCO, en 2003, de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui reconnaît le rôle important des communautés autochtones dans la production, la sauvegarde, l'entretien et la récréation du patrimoine culturel immatériel
- Publications consacrées à des questions importantes, comme le livre *The Challenge of Indigenous Education: Practice and Perspectives* (2004) et le CD-ROM *Cultural Diversity and Indigenous Peoples* (2004)
- Identification de bonnes pratiques dans les domaines (i) de l'éducation bilingue et interculturelle, (ii) des systèmes de savoirs autochtones, (iii) de la cartographie culturelle, (iv) des langues autochtones, (v) de la prévention du VIH/sida, (vi) des TIC pour le dialogue interculturel ou (vii) de la promotion de la diversité culturelle et la conservation de la diversité biologique par les sites naturels sacrés
- Développement du réseau des communautés et des personnes-ressources autochtones liées au programme de l'UNESCO, en particulier dans certains des domaines cités ci-dessus (voir tableau en Annexe 2)

◆ **Leçons tirées de la première Décennie**

Au début de la première Décennie, l'UNESCO a entrepris de promouvoir la pleine participation des peuples autochtones à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de politiques et d'actions les concernant directement, ainsi qu'à l'application d'une approche interdisciplinaire et à la concentration des efforts sur l'examen de quelques questions relatives à la diversité culturelle. Cet objectif, formulé dans le principal document stratégique de l'UNESCO, a orienté le partenariat de l'Organisation avec les peuples autochtones et a donné lieu aux progrès initiaux réalisés dans l'intégration des questions autochtones au programme de l'UNESCO. Toutefois, une recommandation récente du Conseil exécutif de l'UNESCO exprime la volonté des États membres de pousser plus avant ce processus. **Le Conseil a demandé que le dialogue entre et avec les peuples autochtones soit renforcé au cours de l'exercice biennal 2006-2007.**

En s'efforçant d'agir pour la promotion des droits et des cultures des populations autochtones, l'UNESCO a rencontré plusieurs difficultés, qu'il convient de résoudre pour intégrer les questions autochtones dans le travail de l'UNESCO et renforcer les partenariats avec les peuples autochtones.

L'une de ces difficultés tient à la méconnaissance de la stratégie de l'Organisation, de sa légitimité et de ses possibilités d'engagement en faveur des peuples autochtones. Les difficultés politiques rencontrées à différents niveaux pour soutenir l'action dans ce domaine sont un deuxième obstacle à une mise en œuvre efficace. En troisième lieu, les personnes-ressources autochtones, et en particulier les femmes, n'étaient pas convenablement représentées lors de la conception et de la mise en œuvre des activités, les experts reconnus travaillant sur les questions autochtones étant principalement des hommes non-autochtones.

L'équipe intersectorielle mise en place par l'UNESCO a contribué avec succès à l'établissement de rapports conjoints sur l'action de l'Organisation pour et avec les peuples autochtones, à un échange accru d'informations et à la mise en œuvre d'activités interdisciplinaires. Il y a encore lieu, toutefois, de concevoir de nouvelles initiatives interdisciplinaires, notamment pour ce qui concerne le rôle des femmes et des jeunes autochtones, l'éducation autochtone et l'intégration des perspectives et des aspirations autochtones dans les politiques nationales et le développement.

Les deux instruments évoqués ci-dessus (la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel) représentent des réussites substantielles en matière de reconnaissance des cultures autochtones, mais les voies et moyens leur permettant concrètement de promouvoir la diversité culturelle des peuples autochtones dans les contextes régionaux et nationaux exigeront un examen plus approfondi.

Des progrès ont été réalisés dans l'identification des problèmes et des bonnes pratiques quant aux droits des peuples autochtones, en particulier en matière d'éducation et de culture, et quant à la relation entre diversité culturelle et diversité biologique. D'autres efforts sont toutefois nécessaires pour faire en sorte que les leçons tirées de l'expérience orientent les politiques et les activités à différents niveaux.

Les projets et les activités identifiés dans les domaines thématiques principaux, comme l'éducation, les savoirs autochtones ou la protection du patrimoine, ont résolu efficacement certains problèmes majeurs liés à la promotion des droits et des cultures autochtones. Cependant, compte tenu de la demande croissante de telles activités, de la discrimination constante qui touche les peuples autochtones et des menaces permanentes qui pèsent sur leurs cultures et leur identité, ces projets et activités doivent être, dans la mesure du possible, étendus en termes thématiques et géographiques. Au-delà des programmes spécifiques, les peuples autochtones doivent également bénéficier de

l'ensemble du programme de l'UNESCO, car de nombreuses activités répondent à leurs principales préoccupations, comme la réhabilitation de la dignité humaine, la régénération des cultures traditionnelles, l'apprentissage tout au long de la vie, les droits de l'homme, la sécurité humaine et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'UNESCO s'est engagée dans la deuxième Décennie internationale des populations autochtones avec une compréhension plus profonde des réalités et des aspirations des communautés autochtones. L'Organisation est consciente que la diversité et la complexité des cultures autochtones contemporaines et les nombreuses façons qu'ont les peuples autochtones de relever les défis auxquels elles sont confrontées déterminent la transmission de leurs savoirs et de leurs valeurs aux générations futures. L'UNESCO y voit pour preuve que les conceptions holistiques du monde des communautés autochtones peuvent beaucoup nous aider dans notre quête de modes de vie plus durables.

□ LA DEUXIÈME DÉCENNIE INTERNATIONALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES (2005-2014)

La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures.

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, article 1

◆ **Réflexions initiales et actions**

La réflexion au sein de l'UNESCO et les leçons tirées de la première Décennie ont contribué à la formulation de la contribution de l'Organisation à l'élaboration du document des Nations Unies intitulé *Projet de programme d'action pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (A/60/270, août 2005)*, finalement adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies (cf. A/60/506, novembre 2005).

Le programme d'action de la deuxième Décennie repose sur cinq objectifs principaux, dont deux concernent particulièrement le travail de l'UNESCO :

ii) Promouvoir la participation pleine et entière des peuples autochtones à la prise des décisions qui concernent directement ou indirectement leur mode de vie, leurs terres et territoires traditionnels, leur intégrité culturelle en tant que peuples autochtones disposant de droits collectifs ou tout autre aspect de leur vie, sur la base du principe du consentement préalable, libre et éclairé ;

iii) Redéfinir les politiques de développement afin qu'elles soient fondées sur le principe d'équité et culturellement acceptables, en respectant notamment la diversité culturelle et linguistique des peuples autochtones.

En outre, les questions autochtones doivent faire l'objet d'une promotion dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005-2015), du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme et des principales conférences des Nations Unies.

Un certain nombre de recommandations du Programme d'action pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005) dans les domaines de la culture et de l'éducation sont spécifiquement destinées à l'UNESCO, dont un appel à tous les acteurs concernés en vue de la mise en œuvre du Plan d'action de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, qui, comme on l'a déjà indiqué, se réfère explicitement aux peuples autochtones (voir encadré).

Programme d'action pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005)

CULTURE

(...)

- 12.** Il est recommandé que la culture soit intégrée comme un préalable et un point de départ pour concevoir des projets de développement visant un « développement propre à préserver l'identité » qui respecte les modes de vie et concoure à un développement humain durable.
- 13.** Toutes les parties intéressées sont vivement engagées à mettre en œuvre la Déclaration universelle sur la diversité culturelle du Plan d'action de l'UNESCO au cours de la deuxième Décennie internationale.
- 14.** Toutes les parties intéressées sont encouragées à œuvrer en faveur de l'adoption et de la ratification par les États du projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques pour assurer le droit des peuples autochtones de créer et diffuser dans des conditions justes leurs biens et services culturels, ainsi que leurs modes d'expression traditionnels, afin qu'ils puissent en bénéficier à l'avenir.
- 15.** Il est recommandé que l'UNESCO intensifie ses efforts pour promouvoir et soutenir la récupération du patrimoine autochtone et préserver la tradition orale et les écrits ancestraux, afin qu'ils soient reconnus comme appartenant au patrimoine de l'humanité, dans le cadre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

16. L'UNESCO est instamment priée de mettre en place des mécanismes permettant aux peuples autochtones de participer effectivement à l'action qu'elle mène les concernant, par exemple grâce aux programmes sur les langues menacées, l'éducation, la littérature, le classement de sites autochtones dans la Liste du patrimoine mondial, et d'autres programmes intéressant les peuples autochtones.
17. Les débats qui ont actuellement lieu au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, devraient être clairement orientés vers le renforcement de mécanismes, de systèmes et d'outils protégeant de manière appropriée les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les modes d'expression culturelle des peuples autochtones aux niveaux national, régional et international.

ÉDUCATION

(...)

25. Il est recommandé que des efforts soient déployés au niveau mondial pour susciter une prise de conscience accrue de l'importance de la langue maternelle et d'une éducation bilingue, notamment à l'école primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire, pour assurer une formation et une éducation efficaces, qui portent leurs fruits à long terme.
26. La communauté internationale devrait continuer à promouvoir des programmes éducatifs bilingues et interculturels pour les populations autochtones et non autochtones, les écoles de filles et les programmes d'alphabétisation des femmes, et échanger les bonnes pratiques dans ces domaines.
27. L'UNESCO est exhortée à recenser des universités, des écoles primaires et secondaires ainsi que des centres de recherche et d'enseignement pour les peuples autochtones qui réalisent leurs projets et programmes de façon satisfaisante, de leur accorder la reconnaissance voulue et de leur apporter l'aide technique et financière qui soutiendra leur action.

À la lumière des orientations qui précèdent, l'UNESCO a intégré dans son programme pour 2006-2007 des actions consacrées au dialogue entre et avec les peuples autochtones, en insistant à nouveau sur la culture et l'éducation. Tout en poursuivant les programmes pertinents en cours, présentés dans le chapitre suivant, et en les développant sur les plans conceptuel ou géographique, de nouvelles actions seront mises en oeuvre, notamment :

- Le nouveau programme intitulé « **Obtention d'un consentement mutuel avec les peuples autochtones sur les politiques et actions concernant leur développement** ». Ce dernier vise à développer les savoirs, les outils et les capacités dans les domaines de dialogue interculturel pour intégrer les perspectives et les aspirations des peuples autochtones dans la formulation des politiques et des actions de développement. Ce nouveau programme s'appuiera sur les leçons tirées du travail réalisé avec les communautés autochtones dans les domaines de la cartographie culturelle, du dialogue et de l'éducation interculturels, de la diversité linguistique, de la prévention du VIH/Sida, des systèmes de savoirs traditionnels et autochtones et de la revitalisation des identités autochtones. Il s'appuiera également sur les actions et l'expertise de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et de son Secrétariat, en particulier pour ce qui concerne la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles récemment adoptée ou le rôle important que jouent les femmes autochtones dans la promotion de la diversité culturelle.

- **L'Action intersectorielle en vue de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD)**. Le plan de mise en œuvre de la DEDD adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2004 souligne que « la connaissance intime et la pratique constante de leur environnement confèrent aux peuples autochtones la possibilité d'apporter des informations dans le débat général et d'offrir leur compréhension subtile des pratiques de 'gestion' de la survie et du développement humains ». L'UNESCO entend apporter des contributions majeures à la Décennie en intégrant des dimensions culturelles dans l'éducation en vue du développement durable, en synergie avec les dimensions économiques, sociales et environnementales. Une attention particulière sera accordée aux méthodes du dialogue interculturel, en qui l'on reconnaît, depuis le Sommet de Johannesburg en 2002, le fondement indispensable de toute action menée en vue du développement durable, mais aussi aux notions d'apprentissage (inter-)culturel, d'approches autochtones de l'apprentissage et de transmission des systèmes de savoirs traditionnels.

◆ **Quels sont les principaux enjeux pour l'UNESCO ?**

L'UNESCO a demandé à Victoria Tauli Corpuz, Présidente de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, ce qu'elle considérait comme les plus grands enjeux pour l'UNESCO dans la poursuite des objectifs de la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (voir encadré).

**Déclaration de Victoria Tauli Corpuz, Présidente
de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones**

L'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, en novembre 2005, du Programme d'action pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones est une étape importante pour la promotion des droits et du développement des peuples autochtones. Son thème, le partenariat pour l'action et la dignité, concerne tout particulièrement les peuples autochtones, qui aspirent à voir sur leur territoire un développement respectueux de leur identité, de leur dignité et de leur diversité culturelle et linguistique.

Le Programme d'action comporte de nombreuses références à ce que l'UNESCO peut faire en plein partenariat avec les peuples autochtones et en coordination avec les gouvernements et les organes, institutions et fonds des Nations Unies. L'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones espère que l'UNESCO fera tous ses efforts pour mettre en œuvre ces éléments. La promotion, la protection et la poursuite du renforcement de la diversité culturelle, linguistique et biologique des peuples autochtones sont possibles si une pleine participation des peuples autochtones à tous les processus pertinents est assurée.

La mise en place de programmes et de politiques d'éducation visant à promouvoir les droits des peuples autochtones à une éducation pertinente et attentive aux aspects culturels et linguistiques est encore un domaine de travail dans lequel l'UNESCO peut jouer un rôle de premier plan. L'efficacité de la communication et de la mise en œuvre des diverses conventions et déclarations de l'UNESCO pertinentes pour les peuples autochtones est également un enjeu majeur.

Le Directeur général de l'UNESCO a également évoqué les enjeux de la deuxième Décennie (voir encadré)

**Message du Directeur général de l'UNESCO à l'occasion
de la Journée internationale des populations autochtones, 9 août 2005 (extraits)**

Cette deuxième décennie sera une occasion pour l'UNESCO de poursuivre et de renforcer ses efforts pour promouvoir les cultures des peuples autochtones et leurs droits fondamentaux. Elle offrira également l'opportunité d'insister sur la nécessité d'intégrer la culture à toute politique de développement. Cette intégration est d'autant plus nécessaire s'agissant des peuples autochtones, qui ont en partage une vision holistique du monde et maintiennent un lien particulier avec leur environnement.

Le renforcement du partenariat avec les peuples autochtones par l'amélioration des mécanismes de consultation et de participation des communautés aux projets menés dans les domaines de compétence de l'UNESCO est donc indispensable.

L'approfondissement de la réflexion sur une question d'importance primordiale pour les peuples autochtones – celle du consentement éclairé, libre et préalable – et son application dans les processus de formulation et d'exécution des projets constituera un axe central de notre travail.

L'UNESCO poursuivra par ailleurs ses efforts pour la protection et la promotion de la diversité des cultures et des modes de vie propres aux peuples autochtones. 2006 verra, je l'espère, l'entrée en vigueur de la Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel avec la ratification du trentième État Partie. De même, l'Organisation présentera un avant-projet de Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques à la 33^e session de la Conférence générale en octobre 2005. Ces instruments internationaux pourront fournir un cadre visant à protéger les expressions traditionnelles autochtones ainsi qu'à promouvoir leurs créations contemporaines.

Parallèlement, il nous faut souligner le rôle de chaque autochtone, et en particulier des jeunes et des femmes, dans la transmission et la sauvegarde des savoirs liés à leur patrimoine culturel et naturel. Garants de la diversité culturelle et de la biodiversité, les jeunes autochtones doivent être fiers de leur identité et de leur culture, et garder leur spécificité tout en prenant leur juste place dans un monde globalisé.

L'UNESCO doit ainsi renouveler ses efforts, notamment dans le cadre d'action de l'Éducation pour tous, afin de mettre en place des curricula culturellement et linguistiquement adaptés à l'histoire, aux valeurs et aux traditions autochtones. L'éducation formelle et informelle des communautés locales, combinée au bon usage des moyens d'information et de communication, doit permettre d'accroître la transmission des connaissances entre les détenteurs des savoirs traditionnels, les jeunes et le reste du monde.

Je souhaite enfin rendre un hommage particulier aux femmes autochtones. Soumises à une double discrimination, en tant que femmes et en tant qu'autochtones, elles sont souvent particulièrement vulnérables aux injustices de toutes sortes. Leur rôle dans la sauvegarde des traditions, notamment par la transmission de la langue maternelle, est cependant crucial pour la diversité culturelle et biologique de la planète.

Programme et activités de l'UNESCO concernant les peuples autochtones

■ SECTEUR DE L'ÉDUCATION (ED)

L'UNESCO joue un rôle essentiel pour fournir un cadre international aux politiques et aux pratiques éducatives. La question linguistique, et en particulier celle du choix de la langue d'enseignement, est une préoccupation essentielle, qui suscite en outre un débat considérable. L'usage de langues spécifiques à l'école est étroitement lié à l'identité, au nationalisme et au pouvoir, ce qui revêt une importance capitale dans le contexte des peuples autochtones. Les responsables des politiques éducatives ont des décisions difficiles à prendre pour équilibrer les curricula et la politique. Malgré des arguments éducatifs forts en faveur de l'enseignement en langue maternelle (première langue), il faut se souvenir que les communautés locales et autochtones doivent avoir une parfaite compréhension des langues mondiales ou nationales afin d'avoir accès aux informations dont dispose le reste de la société.

◆ Action normative

Le Secteur de l'éducation de l'UNESCO a produit une série de directives exprimant l'approche actuelle de l'Organisation en matière de langue et d'éducation. L'Organisation soutient :

- l'enseignement en langue maternelle en tant que moyen d'améliorer la qualité de l'éducation à partir des connaissances et de l'expérience des apprenants et des enseignants
- l'éducation bilingue et/ou multilingue à tous les niveaux de l'enseignement comme moyen de promouvoir l'égalité tant sociale qu'entre les sexes et comme élément essentiel de sociétés linguistiquement diverses
- les langues comme composantes essentielles de l'éducation interculturelle, afin d'encourager la compréhension entre les différents groupes de population et d'assurer le respect des droits fondamentaux.

En 2003, l'UNESCO a publié un document de référence intitulé *L'Éducation dans un monde multilingue*, destiné à clarifier certains des concepts fondamentaux entourant le débat et à présenter les recommandations, déclarations et orientations pertinentes de l'UNESCO. Cette publication est disponible dans les six langues officielles de l'UNESCO.

◆ Activités

Bien que l'éducation soit un droit fondamental de l'être humain, des millions de personnes à travers le monde, et notamment parmi les peuples autochtones, se la voient refuser. L'éducation autochtone est ainsi confrontée à un double défi : d'abord, soutenir et promouvoir l'entretien, l'usage et la survie des cultures, des langues, des connaissances, des traditions et de l'identité autochtones et, en second lieu, fournir les connaissances et les compétences assurant aux peuples autochtones une participation entière et égale à la communauté nationale et internationale.

Pour atteindre ces objectifs, l'UNESCO travaille à l'élimination des préjugés et de la discrimination et à la promotion de la tolérance, de la compréhension, de la paix et de la justice, tout en entretenant la diversité culturelle et linguistique. L'UNESCO encourage la recherche visant à évaluer l'efficacité des approches fondées sur la langue maternelle et sur le bilinguisme dans les programmes d'alphabetisation dans le contexte tant de l'enseignement primaire que de l'éducation des adultes. L'UNESCO propose, en outre, un dossier présentant les meilleures pratiques et des études de cas dans le domaine de l'éducation autochtone dans le monde entier, préparé en consultation avec des communautés autochtones et des experts en éducation, dans une publication intitulée *The Challenge of Indigenous Education*.

En novembre 2003 s'est tenue au siège de l'UNESCO une réunion publique consacrée au droit à l'éducation pour les groupes autochtones, à laquelle ont participé deux grandes figures de la défense des droits autochtones : Rodolfo Stavenhagen, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, et Ole Henrik Magga, Président de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

L'UNESCO a organisé, en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le séminaire d'experts sur « l'éducation autochtone au XXI^e siècle » tenu en octobre 2004 au siège de l'Organisation, à Paris. Plus de soixante experts des questions autochtones et de l'éducation, dont des représentants des gouvernements, des universitaires et des représentants d'organisations non-gouvernementales, ont participé à ce séminaire, dont les documents et les conclusions ont fourni une contribution majeure au rapport thématique sur le droit des populations autochtones à une éducation de qualité et adaptée, élaboré en 2005 par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones.

POUR PLUS D'INFORMATION :

<http://www.unesco.org/education/fr> → Diversité culturelle et linguistique dans l'éducation

■ SECTEUR DES SCIENCES NATURELLES (SC)

L'un des objectifs de l'UNESCO est de permettre aux populations du monde entier d'avoir accès aux connaissances scientifiques. À cette fin, l'UNESCO s'emploie à susciter auprès du public une meilleure compréhension et une plus grande estime des disciplines scientifiques, dans la vie quotidienne et en tant qu'outils d'autonomisation des pauvres. Le Secteur des sciences naturelles met en œuvre des initiatives dans les domaines de l'eau douce, des océans, des hommes et de la nature, des sciences de la terre, des régions côtières et des petites îles, des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur, ainsi que de la politique scientifique. Il s'agit là d'un vaste éventail de responsabilités, qui suppose notamment de répondre à certains des besoins fondamentaux de l'humanité et de déterminer comment cultiver ces ressources d'une manière durable. Les communautés autochtones étant étroitement liées à leurs territoires et à leurs ressources naturelles, le Secteur est un vecteur important de participation et d'échange de connaissances. La diversité biologique n'a pas moins de valeur que la diversité culturelle et les conceptions autochtones de l'une et l'autre sont inséparables.

◆ Activités relatives aux régions côtières et aux petites îles (CSI)

L'environnement et le développement dans les régions côtières et les petites îles représentent une plate-forme à l'échelle planétaire pour un développement raisonnable sur le plan environnemental, socialement équitable, respectueux de la culture et économiquement viable. Le programme a pour principal objectif d'atténuer et de gérer les conflits liés aux ressources et aux valeurs des zones côtières. À cette fin, il s'attache à identifier et élaborer de bonnes pratiques en vue d'un développement durable et à favoriser une intégration équitable des savoirs autochtones dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles. On peut citer particulièrement à cet égard les projets menés sur le terrain en faveur des zones côtières et des petites îles en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Samoa et aux îles Surin, en Thaïlande.

POUR PLUS D'INFORMATION : www.unesco.org/csi

◆ Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)

Le programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO a été conçu en vue d'améliorer les relations entre les populations et l'environnement, conformément au principe d'utilisation durable et de conservation de la diversité biologique. Ce programme intergouvernemental, qui unit les sciences sociales et les sciences naturelles, vise à générer des informations nécessaires au processus de décision. Les réserves de biosphère demeurent de la juridiction des États dans lesquels elles sont situées et les gouvernements nationaux assurent leur reconnaissance internationale et formulent des proposi-

tions d'inscription. Le programme MAB supervise actuellement plus de 400 réserves de biosphère dans 97 pays. Ces réserves de biosphère doivent être considérées comme faisant partie intégrante des plans nationaux de biodiversité visant à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique, laquelle évoque spécifiquement les savoirs traditionnels.

L'article 8 de la Convention sur la diversité biologique

Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra (...) sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle, avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Programme MAB : www.unesco.org/mab/mabProg_fr.shtml

Convention sur la diversité biologique : www.biodiv.org

Activités du secteur des Sciences naturelles : www.unesco.org/science/index_fre.shtml

■ SECTEUR DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES (SHS)

Le Secteur des sciences sociales et humaines s'attache à faire progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle en vue de faciliter les transformations sociales qui tiennent compte des valeurs de justice, de liberté et de dignité humaine. Les sciences sociales et humaines jouent un rôle crucial pour favoriser la compréhension des environnements économiques, sociaux et culturels.

Le travail de l'UNESCO, en particulier dans les domaines de l'éthique (y compris la bioéthique) et des droits de l'homme, est d'une importance primordiale pour les communautés autochtones. Afin que le monde reste sûr pour tous, le progrès scientifique et technologique doit être placé dans un contexte de réflexion éthique qui tienne compte du patrimoine culturel, religieux, juridique et philosophique de tous les peuples. Une attention particulière doit être accordée aux questions relatives aux communautés autochtones.

SHS s'emploie à promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme, joue un rôle de catalyseur de l'action internationale, nationale et régionale et favorise la coopération entre toutes les parties prenantes, tous les partenaires et tous les réseaux. Il est essentiel que la diversité culturelle soit respectée dans des sociétés multiculturelles et multiethniques.

◆ Action normative et activités

La bioéthique et la création de bases de données génétiques, ainsi que l'acquisition de ressources génétiques, font l'objet de controverses. Elles doivent être respectueuses des coutumes culturelles et sociales et tenir compte des diverses croyances des peuples du monde. La collecte de données génétiques ne peut et ne doit avoir lieu qu'après obtention d'un consentement libre, préalable et informé, comme le stipule l'article 8 de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines, adoptée en 2003 à la 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Cette Déclaration peut jouer un rôle essentiel pour garantir que les communautés vulnérables, souvent insuffisamment informées dans ces domaines, soient protégées par des normes internationales.

La mise en place d'une stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et les formes d'intolérance qui s'y rattachent est également l'un des domaines prioritaires de l'UNESCO relevant spécifiquement du Secteur des sciences sociales et humaines. Cette stratégie vise à renouveler les efforts déployés par l'UNESCO pour combattre ces regrettables aspects de la société. Elle suppose une collaboration avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, comme le Haut Commissariat aux droits de l'homme et l'Organisation internationale du travail, qui mettent tous deux en œuvre des programmes relatifs aux communautés autochtones. Des objectifs spécifiques sont notamment l'extension des connaissances sur l'évolution des formes de discrimination héritées du passé – en particulier celles qui sont liées aux périodes de l'esclavage et de la colonisation et celles qui concernent les groupes autochtones et les minorités culturelles et religieuses – et la revitalisation des instruments normatifs de l'UNESCO en la matière. L'Organisation prévoit de mener à bien cette revitalisation en encourageant la ratification d'instruments tels que la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ainsi qu'en achevant le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. L'UNESCO travaillera de concert avec ses partenaires traditionnels, ainsi qu'avec le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, les clubs UNESCO, les associations féminines et les groupes de jeunes.

POUR PLUS D'INFORMATION : www.unesco.org/shs/fr

Déclaration internationale sur les données génétiques humaines :

<http://www.unesco.org/shs/fr> → Éthique → Bioéthique

■ SECTEUR DE LA CULTURE (CLT)

Attaché à la défense des cultures et des traditions autochtones, le Secteur de la culture assure le suivi de nombreux projets consacrés aux besoins sociaux et culturels des communautés autochtones dans toutes les régions du monde. La sauvegarde du patrimoine culturel et la mise en œuvre d'instruments normatifs dans le champ culturel sont des domaines dans lesquels l'UNESCO est particulièrement active. Le développement de la diversité culturelle peut passer par la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations, l'échange de connaissances et la consolidation du lien entre culture et développement par le biais du renforcement des capacités – qui sont autant de composantes du mandat de l'UNESCO.

...les populations autochtones veulent aussi la liberté de perpétuer et de recréer leur culture, et d'adapter leurs formes d'expression culturelle et sociale aux conditions nouvelles d'intensification des échanges avec le monde qui les entoure. — Rapport mondial sur la culture, UNESCO, 1998

◆ Action normative

L'adoption par la Conférence générale à sa 32^e session, en octobre 2003, de la **Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** exprime les efforts réalisés par l'UNESCO pour la préservation de toutes les formes d'expression culturelle. L'article 15 de la Convention souligne la nécessité d'impliquer les communautés et les groupes, notamment les groupes autochtones, dans la mise en œuvre des meilleures pratiques de sauvegarde du patrimoine immatériel : « *Dans le cadre de ses activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, chaque État partie s'efforce d'assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine, et de les impliquer activement dans sa gestion.* »

En outre, en adoptant la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle à sa 31^e session, en 2001, la Conférence générale a illustré l'engagement de l'Organisation en faveur de la préservation de la diversité culturelle, en se référant spécifiquement aux communautés autochtones à l'article 4 de cette Déclaration :

« La défense de la diversité culturelle est un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. Elle implique l'engagement de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en particulier les droits des personnes appartenant à des minorités et ceux des peuples autochtones. Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée. »

La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle oriente désormais une grande partie du travail de l'UNESCO, conformément au mandat de la Décennie internationale des populations autochtones.

Une avancée majeure dans l'engagement de la communauté internationale à promouvoir la diversité culturelle fut la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**, adoptée par la Conférence générale en 2005. Cet instrument juridique contraignant se fonde sur les articles 8-11 de la **Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle**, qui reconnaît les cultures et les droits autochtones.

La Convention se réfère explicitement à l'importance des systèmes de connaissance des peuples autochtones (Préambule, par. 8) et reconnaît de l'importance de la vitalité des cultures, y compris pour les personnes appartenant à des minorités et pour les peuples autochtones (Préambule, par. 15). La Convention repose sur un certain nombre de principes directeurs, tels que celui de l'égalité de dignité de toutes les cultures et du respect qui leur est dû, qui se réfère spécifiquement aux peuples autochtones (article 2.3). La Convention encourage les parties à prendre diverses mesures pour la promotion des expressions culturelles et à « créer sur leur territoire un environnement encourageant les individus et les groupes sociaux (...) à créer, produire, diffuser et distribuer leurs propres expressions culturelles et à y avoir accès, en tenant dûment compte des conditions et besoins (...) de divers groupes sociaux, y compris les personnes appartenant aux minorités et les peuples autochtones » (article 7). Les idées et les avis des peuples autochtones ont nourri et structuré le texte de cette importante Convention par le biais de consultations, notamment avec l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et des organisations internationales non-gouvernementales actives dans les domaines de la diversité culturelle et des cultures autochtones. Leurs représentants ont participé en qualité d'observateurs et sont activement intervenus dans les réunions préparatoires.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.unesco.org/culture/fr/laws/intangible>

◆ **Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité**

En 1998, l'UNESCO a créé une distinction internationale intitulée Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, destinée à honorer les exemples les plus remarquables du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Il s'agit d'une reconnaissance de la valeur exceptionnelle d'espaces culturels ou de formes d'expression culturelle populaire et traditionnelle. Le patrimoine immatériel couvre un large éventail d'expressions, dont les traditions orales, les langues, les arts du spectacle, la musique, les fêtes, les rituels et les pratiques sociales, les savoirs et les pratiques liées

à la nature et à l'univers et les artisanats traditionnels. Ce patrimoine, de par sa nature éphémère et vulnérable, est aujourd'hui confronté à des menaces liées à divers facteurs tels que la standardisation culturelle, les conflits armés, le tourisme de masse, l'industrialisation, l'exode rural, l'émigration, la folklorisation et la dégradation de l'environnement. La Proclamation a pour principaux objectifs de sensibiliser le public et de faire reconnaître la valeur de ce patrimoine et l'importance de sa sauvegarde et de sa revitalisation, de favoriser l'établissement d'inventaires nationaux, d'encourager les États membres à prendre des mesures juridiques et administratives pour sa protection et de promouvoir la participation d'artistes locaux et de dépositaires des savoirs traditionnels à l'identification et à la revitalisation de leur patrimoine immatériel. La liste des 90 chefs-d'œuvre proclamés en 2001, 2003 et 2005 comporte de nombreuses expressions des cultures autochtones, dont le patrimoine oral et les manifestations culturelles du peuple Zâpara (Équateur, Pérou), les expressions orales et graphiques des Wajapi (Brésil), les traditions orales des Pygmées Aka (République centrafricaine) et les récits chantés Hudhud des Ifugao (Philippines) ou le Gule Wamkulu, danse rituelle de la population Chewa, établie au Malawi, en Zambie et au Mozambique.

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.unesco.org/culture/immovable-heritage/index_fr.htm

◆ **Promotion de la diversité linguistique : le programme des langues en péril de l'UNESCO**

Plus de la moitié des 6 000 langues du monde sont en péril. Sur ces 6 000 langues, 96 % sont parlées par 4 % seulement de la population mondiale. Huit pays seulement abritent à eux seuls la moitié des langues : la Papouasie-Nouvelle-Guinée (832), l'Indonésie (731), le Nigéria (515), l'Inde (400), le Mexique (295), le Cameroun (286), l'Australie (268) et le Brésil (234). La grande majorité des langues du monde (dont 90 % ne sont pas représentées sur l'Internet) sont parlées par des groupes autochtones. Toutes les deux semaines, en moyenne, une langue disparaît.

Il est donc impératif que l'UNESCO conçoive une stratégie pour parer la rapide disparition d'une grande partie de la diversité culturelle du monde. C'est la raison pour laquelle la Déclaration universelle sur la diversité culturelle intègre dans son plan d'action la sauvegarde du patrimoine linguistique de l'humanité et le soutien à l'expression, à la création et à la diffusion du plus grand nombre possible de langues. Le plan encourage également la diversité linguistique – tout en respectant les langues maternelles – à tous les niveaux de l'enseignement, ainsi que la promotion de la diversité linguistique dans le cyberspace.

... Quand une langue meurt et disparaît, c'est un pan irremplaçable de notre connaissance et de notre compréhension de la pensée humaine et des différentes visions du monde qui est à jamais perdu.

— S. Wurm, T. Baumann, Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing, 2001

En 1993, l'UNESCO a lancé un projet intitulé le Livre rouge sur les langues menacées d'extinction, en vue de rassembler des informations à jour sur les langues en péril, de promouvoir des études sur ces langues et de publier leurs résultats. L'Organisation publie également l'Atlas des langues en péril dans le monde (1996, nouvelle édition en anglais en 2001), largement utilisé par les chercheurs et par le grand public. En outre, depuis 1999, l'UNESCO célèbre chaque année au Siège, à Paris, la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février, afin de sensibiliser le public à cette question. L'UNESCO a conclu avec Discovery Communications Inc. un partenariat pour la production d'une série de brèves séquences consacrées à différentes langues en péril à travers le monde. Dans les prochaines années, ces actions seront renforcées et décentralisées pour encourager une plus grande participation locale, en particulier dans les États membres possédant un grand nombre de langues en péril.

Avec ces actions, l'UNESCO s'attache à intégrer les résultats de la recherche linguistique aux pratiques éducatives nationales et locales par des politiques linguistiques appropriées.

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.unesco.org/culture/fr/endangeredlanguages

◆ **Cartographie culturelle et meilleures pratiques en matière de pluralisme culturel**

L'UNESCO s'applique à renforcer l'identité des communautés autochtones et à favoriser un sens de la citoyenneté multiculturelle dans ses États membres. Le Secteur de la culture anime des ateliers qui permettront des échanges interdisciplinaires entre experts autochtones et non-autochtones. Il s'agit par là d'encourager la reconnaissance et la revitalisation des ressources culturelles des groupes autochtones, qui sont liées intrinsèquement à l'identité de ceux-ci, et à favoriser le partage des connaissances et des bonnes pratiques en matière de pluralisme culturel.

L'UNESCO a identifié les priorités suivantes : encourager les efforts de stabilisation et de revitalisation des identités culturelles des communautés autochtones déplacées, fragmentées et stigmatisées, revivifier la coopération et la cohésion intergénérationnelles et aider à la libre transmission des connaissances aux générations futures. Ces priorités sont considérées comme essentielles à un développement intellectuel, spirituel, social et économique durable. Les projets s'attachent également à renforcer les

liens entre les différents domaines d'expertise de l'UNESCO en reconnaissant les réalités autochtones et en encourageant l'adoption de politiques nationales respectueuses des ressources et des droits culturels des communautés autochtones. La cartographie des ressources culturelles autochtones réalisée par les communautés concernées est une étape cruciale pour manifester l'enrichissement que la diversité peut apporter aux sociétés. L'UNESCO continuera à soutenir dans le monde entier des projets pilotes sur le terrain, facilitant ainsi les échanges entre les dépositaires de savoirs. Des activités de formation et des consultations dans ce domaine, ainsi que l'élaboration d'outils méthodologiques, pourraient également profiter à certaines des communautés les plus marginalisées.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.unesco.org/culture/fr/indigenous>

◆ **Promotion de stratégies touristiques respectueuses des cultures et du développement local**

Il est inévitable que le tourisme ait une forte incidence sur le patrimoine culturel. Les conséquences du tourisme sont déterminées par la gestion des politiques en ce domaine, c'est-à-dire par la compatibilité des pratiques avec le développement durable et par la manière dont elles promeuvent la participation locale ou autochtone et le dialogue interculturel. Pour aider ses États membres à définir des stratégies touristiques, l'UNESCO met en œuvre des activités favorisant une meilleure compréhension des phénomènes complexes du tourisme, l'application des meilleures pratiques et de politiques renforçant les initiatives nationales et locales, ainsi que la promotion d'une approche mondiale soucieuse des dimensions économiques, sociales, culturelles et éthiques du tourisme.

Les projets actuels consistent notamment à mettre en place un réseau d'enseignement et des chaires UNESCO pour la recherche dans le domaine du tourisme culturel. Un projet en cours au Sahara encourage les États membres à promouvoir le tourisme comme instrument de la lutte contre la pauvreté. Un autre projet favorise la redéfinition des stratégies de tourisme culturel en Afrique de l'Ouest et le renforcement de la coopération avec les communautés autochtones à cette fin. Des initiatives comparables dans les États baltes et au Cambodge cherchent également à renforcer la participation des populations locales. Les stratégies d'amélioration des actions de tourisme culturel visent à assurer à la fois la satisfaction des touristes et le respect mutuel entre ces derniers et les populations hôtes, tout en recherchant des effets positifs sur le développement local et la préservation du patrimoine culturel. Le tourisme et ses effets ne doivent pas empiéter sur la dignité humaine ni éroder la culture ou la transformer en une pure attraction.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.unesco.org/culture/fr/tourism/>

◆ Engager le dialogue entre les cultures, les religions et traditions spirituelles

En créant une enceinte de dialogue entre les chefs religieux et spirituels (dont les chefs spirituels autochtones), l'UNESCO joue un rôle de catalyseur pour la promotion des valeurs qui constituent le fondement des traditions orales et écrites. Cette initiative repose sur une volonté de collaborer à une meilleure compréhension dans le monde. L'UNESCO a également encouragé la participation de chercheurs à l'étude des religions, de l'histoire, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie.

Le programme prend en compte la protection des minorités religieuses et spirituelles, notamment autochtones, vivant dans des sociétés qui ne reconnaissent pas pleinement leurs droits. Saisir l'importance des formes traditionnelles de savoir et de spiritualité qui respectent la dignité humaine et l'environnement contribue à réduire les tensions et à prévenir les conflits. Une autre dimension du dialogue interreligieux est l'éducation, qui est essentielle à l'éradication des stéréotypes et de la discrimination liés aux pratiques et aux croyances religieuses.

Des enseignants spécialisés ont été formés par l'intermédiaire du réseau des chaires UNESCO sur le dialogue interreligieux et interculturel. Il est également prévu de réaliser une étude internationale sur l'éducation interculturelle et de produire des outils pédagogiques et des curricula à l'intention des jeunes enfants vivant dans des sociétés abritant des formes diverses de culture et de religion.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.unesco.org/culture/fr/interreligious/>

◆ Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida

En matière de prévention et de traitement du VIH/sida, l'adoption d'une approche culturelle exige de tenir compte des références culturelles de la population – modes de vies, systèmes de valeurs, traditions, croyances, religions et droits humains fondamentaux – en tant qu'éléments essentiels de la conception et de la mise en œuvre de programmes susceptibles de faire évoluer efficacement les schémas comportementaux. Cette approche est particulièrement importante pour les communautés autochtones, en ce qu'elles ont des cultures distinctes et des croyances culturelles qui diffèrent souvent de celles de la société dominante. Ainsi, les programmes de prévention existants ne sont pas toujours adaptés à ces populations. Un changement de méthodologie est donc essentiel car, dans une large mesure, l'information diffusée jusqu'à présent a eu des effets insuffisants sur les mesures de prévention et de traitement. Lancé en 1998, le projet commun de l'UNESCO et de l'ONUSIDA « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida » a pour objet de stimuler le débat sur la prévention et le traitement et d'encourager la redéfinition des stratégies, des programmes et des projets de prévention et de traitement dans une perspective culturelle.

Le projet est principalement axé sur la recherche, la formation, la sensibilisation, l'élaboration d'outils méthodologiques, la mise en œuvre de projets pilotes et la constitution de réseaux. Les activités peuvent également comprendre un travail sur des questions spécifiques, comme les populations les plus vulnérables (migrants, populations autochtones, jeunes, femmes), la stigmatisation et la discrimination, le rôle des responsables religieux et des guérisseurs traditionnels dans la prévention du VIH/sida et le recours à l'art et à la créativité dans la lutte contre la maladie.

Jusqu'à présent, les projets ont notamment consisté à offrir aux jeunes une éducation à la prévention du VIH/sida, à élaborer du matériel éducatif en langues locales et à recourir au théâtre, à l'art et aux médias pour transmettre une information culturellement adaptée sur le VIH/sida en vue de réduire la discrimination et la stigmatisation et d'opérer les changements comportementaux nécessaires.

Pour ce qui est du travail avec des peuples autochtones spécifiques, l'UNESCO a coopéré avec le South African San Institute sur un projet de recherche-action de six mois avec le peuple San, dans le désert du Kalahari, en 2003. La brochure intitulée *Life Forces and Life Choices*, publiée par l'UNESCO en 2004, décrit le projet et ses résultats, et indique notamment quelles ressources peuvent représenter les savoirs traditionnels et la culture fondamentale du peuple San face à l'épidémie de VIH/sida.

L'UNESCO travaille également en Amérique centrale sur des formes d'éducation et de communication culturellement appropriées pour changer les comportements des populations autochtones (avec une attention particulière pour le peuple maya). Une étude préliminaire a été achevée et un atelier de formation et de sensibilisation a été organisé au Guatemala en mai 2004.

POUR PLUS D'INFORMATION : www.unesco.org/culture/fr/HIV-Aids

■ LE CENTRE DE L'UNESCO POUR LE PATRIMOINE MONDIAL (WHC)

Le Centre du Patrimoine mondial a été créé en 1992 pour être le Secrétariat de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), également désignée du nom de Convention du patrimoine mondial. L'objectif de l'UNESCO est d'encourager les pays à signer la Convention afin d'assurer la protection de leur patrimoine naturel et culturel, et d'encourager les États parties à la Convention à proposer l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de sites situés dans les frontières de leur territoire. Le Centre du Patrimoine mondial reçoit du public, des États parties ou des organes consultatifs techniques des informations et des rapports sur les menaces dont les biens du Patrimoine mondial font l'objet. Une fois compilées, ces informations sont portées à l'attention de l'instance décisionnelle en matière de Patrimoine mondial : le Comité du Patrimoine mondial, constitué de 21 membres élus parmi les États parties à la Convention.

Trois comités consultatifs conseillent le Comité : l'Union mondiale pour la nature (UICN) pour le patrimoine naturel, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) pour le patrimoine culturel et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) pour la restauration et la formation.

Les sites du Patrimoine mondial ayant une importance pour les peuples autochtones sont notamment Machu Picchu (Pérou), le Pueblo de Taos (États-Unis d'Amérique), le Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande), le Parc national d'Uluru-Kata Tjuta (Australie) ou Tsodilo (Botswana).

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://whc.unesco.org/fr>

■ SECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION (CI)

L'accès à l'information et les modes de communication sont d'une importance croissante dans le monde de haute technologie qui est le nôtre. Les groupes vulnérables de la société, et notamment les peuples autochtones, ont souvent des difficultés à utiliser les nouvelles méthodes de communication et à avoir accès à l'information dans leur propre langue.

Les groupes autochtones sont donc toujours plus concernés par le travail du Secteur de la communication et de l'information. Celui-ci est responsable de la promotion de la « libre circulation des idées, par le mot et par l'image » à différents niveaux et par le biais de nombreuses activités. Il est également chargé de promouvoir le libre échange de l'information, de renforcer l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux mondiaux d'information et de promouvoir l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'ensemble de la société. Les groupes locaux ou autochtones ne font pas souvent entendre leur voix et entendent rarement leur langue ou l'expression de leurs valeurs culturelles par le canal des médias officiels. Les communautés autochtones sont donc encouragées à avoir accès aux activités organisées par le Secteur pour faire évoluer ce paradigme.

L'UNESCO s'emploie à utiliser les partenariats, les liens et les réseaux qui l'unissent aux professionnels pour atteindre ceux que les TIC n'atteignent pas encore, en particulier ceux qui courent le plus grand risque d'être exclus de la révolution du savoir...

— Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO,
Discours à la session plénière de l' ECOSOC, New York, juillet 2000

◆ Action normative

Deux instruments normatifs ont été adoptés par la Conférence générale à sa 32^e session, en octobre 2003. La Charte sur la conservation du patrimoine numérique et la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace visent à sauvegarder le patrimoine numérique et à en élargir l'accès, ainsi qu'à promouvoir les contenus multilingues. Les deux documents représentent des contributions significatives pour assurer la diversité culturelle dans le domaine de la communication et de l'information.

POUR PLUS D'INFORMATION :

http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=12024&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html → Communication et information

◆ Programme de l'UNESCO pour un contenu créatif

Cette initiative a pour objet d'accélérer la production et la diffusion de contenus locaux dans les médias, tant traditionnels (radio, télévision) que nouveaux, au sein du monde en développement. Les trois principaux aspects de ce programme sont : la formation des créateurs de contenus, le soutien à la production de contenus et le renforcement des circuits de distribution des contenus, dans une perspective de diffusion des contenus locaux à l'échelle mondiale. Il s'agit notamment de promouvoir l'expression culturelle et la diversité linguistique par la communication et l'information, de contribuer à l'édification d'une société du savoir intégratrice, à laquelle les communautés défavorisées puissent participer pleinement, de travailler à améliorer la communication interculturelle et de promouvoir un flux d'information libre et plus équilibré et la liberté d'expression. Les communautés locales et autochtones du monde en développement peuvent participer à ce programme, conçu comme un moyen de renforcer la production et la diffusion d'informations pertinentes pour ces communautés, de sensibiliser le public et de faire reconnaître les contenus des médias autochtones. Un autre résultat attendu des projets lancés dans le cadre de ce programme est la réduction de l'écart entre les groupes riches et ceux qui sont moins favorisés en termes d'accès à la communication et à l'information.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=3981&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

◆ Centres multimédia communautaires (CMC)

L'initiative internationale de l'UNESCO en faveur des centres multimédia communautaires vise à réduire la fracture numérique qui sépare les communautés dominantes et les membres vulnérables de la société au sein des communautés les plus pauvres

dans le monde en développement et les pays en transition, en combinant la radiodiffusion communautaire, l'Internet et d'autres technologies apparentées. Avec ces centres spécialement conçus pour promouvoir l'autonomisation des communautés, les peuples autochtones peuvent créer leurs propres bases de données et stocker des informations à caractère local et mondial à des fins d'éducation et de développement.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=1263&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

■ ACTIVITÉS INTERSECTORIELLES

Reconnaissant la valeur des conceptions du monde holistiques des communautés autochtones, l'UNESCO a entrepris de mettre en œuvre des activités encourageant les partenariats entre les cinq secteurs de programme, afin de focaliser l'attention sur les questions concernant les communautés autochtones. De fait, pour de nombreux peuples autochtones, des notions telles que la culture et l'environnement sont intrinsèquement liées et il est nécessaire de concevoir et de formuler des projets intersectoriels qui prennent en compte cette approche holistique.

◆ Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)

Créé en 2002, le projet Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS) est une initiative intersectorielle impliquant des personnes ressources dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO. Les savoirs locaux et autochtones comprennent des aspects tels que les langues autochtones, les conceptions du monde et l'attachement aux lieux. Le projet exprime le point de vue holistique des savoirs autochtones et tient compte de la difficulté de séparer les savoirs de leurs composantes particulières. Dans de nombreuses cultures, le « rationnel » ou l'« objectif » ne peuvent être séparés du « sacré » ou de l'« intuitif ». LINKS offre un lieu d'échange et un partenariat avec les dépositaires des savoirs traditionnels, les spécialistes des sciences naturelles et sociales, les gestionnaires des ressources et les décideurs. Le dialogue engagé dans le cadre de ce partenariat vise à renforcer le rôle des savoirs et des peuples autochtones dans les domaines liés à la gestion et à la gouvernance de la biodiversité et à renforcer la transmission des savoirs autochtones d'une génération à la suivante. Les activités principales de LINKS consistent notamment à mettre en œuvre des projets de terrain, à développer le dialogue par le biais de conférences et d'ateliers internationaux et à la production de publications et d'outils multimédia. Dans le cadre de ces projets, LINKS travaille en coopération avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (*voir p. 10*) relatifs à l'élimination de la pauvreté et au caractère durable de l'environnement.

Le projet tient compte du souci qu'ont les populations de protéger leurs savoirs de l'exploitation, tout en reconnaissant que la survie de ces savoirs dépend de leur

transmission d'une génération à l'autre. L'élaboration d'outils multimédia illustre l'engagement de LINKS en ce sens. Le CD-ROM de la série de LINKS est intitulé *Pistes de rêves : art et savoir des Yapa du désert australien*. Le projet a été initialement conçu pour la population et les écoles de Lajamanu et élaboré en collaboration avec 51 artistes et conteurs.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.unesco.org/links/fr>

◆ Initiative B@BEL

L'Initiative B@bel vise à promouvoir l'accès universel à l'information dans toutes les langues dans le cyberspace, par le biais de plusieurs initiatives pilotes mises en œuvre par une équipe multidisciplinaire. Sa stratégie en trois volets a pour objet :

- de formuler des principes directeurs et des politiques et de soutenir les initiatives des États membres ;
- de sensibiliser le public et de diffuser les ressources linguistiques et l'information relatives aux expériences et aux meilleures pratiques en matière de multilinguisme ;
- de soutenir des projets pilotes axés sur le développement d'outils multilingues en ligne, les activités de recherche et la préservation des langues en péril.

Dans la société contemporaine, l'information est l'une des principales forces qui orientent les aspects sociaux, économiques et politiques du développement humain. La capacité des individus et des groupes à participer au savoir et à l'information et à les influencer dans les réseaux mondiaux d'information, et en particulier sur l'Internet, conditionnera donc de plus en plus leur capacité à orienter leur participation à la société et, au bout du compte, leur qualité de vie.

Aujourd'hui, plus de 90 % des contenus disponibles sur Internet le sont dans une douzaine de langues, ce qui exclut en pratique de la participation à ce flux d'information un grand nombre des locuteurs des 6 000 autres langues du monde. La création des outils et systèmes de développement des contenus et d'échange d'information étant, dans une large mesure, déterminée par des intérêts commerciaux, des milliers de langues dépréciées sur le plan commercial n'ont pas de représentation standardisée dans le cyberspace et sont par conséquent exclues de cet environnement ou y subissent de graves restrictions.

Plusieurs projets ont déjà été mis en œuvre en vue de remédier à ces inégalités, et proposent des exemples de meilleures pratiques et des conseils aux États membres, aux institutions et aux personnes qui cherchent à promouvoir un usage plus étendu de leur langue dans l'environnement numérique. Ces projets concernent notamment la concep-

tion de navigateurs Internet et de logiciels de gestion multilingues, la collecte d'enregistrements sonores de langues en péril de la région du Caucase, l'élaboration de claviers et de polices de caractères permettant l'utilisation du birman et de langues africaines dans l'environnement numérique et la création d'un dictionnaire géorgien-abkhaze. Plusieurs études et documents d'orientation ont été élaborés à propos de politiques et de questions contemporaines portant notamment sur la planification terminologique dans les pays en développement, les besoins éducatifs dans un monde multilingue et les tendances de l'usage et de la présence des langues sur l'Internet. Les outils produits dans le cadre de cette initiative et d'autres ressources linguistiques en ligne sont disponibles sur le site Web de l'Initiative B@bel.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=16540&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

◆ **Les TIC pour le dialogue interculturel : Développer les capacités de communication des peuples autochtones (Projet ICT4ID)**

Les ressources culturelles autochtones sont de plus en plus menacées par le processus de mondialisation. Le projet ICT4ID cherche à préserver ces ressources par l'accès aux TIC et le développement de contenus autochtones. L'aspect essentiel du projet consiste à favoriser le dialogue interculturel entre les communautés autochtones marginalisées et d'autres groupes, dans un cadre tant urbain que rural, en utilisant les TIC pour renforcer l'identité culturelle des peuples autochtones et combattre la discrimination. Le projet permettra également aux peuples autochtones de développer leurs compétences en matière d'utilisation des TIC, créant ainsi de nouvelles activités génératrices de revenus.

Les objectifs du projet sont notamment la formation des responsables des communautés autochtones à l'utilisation des TIC, la production de contenus culturels autochtones pour la télévision, la radio et les nouveaux médias et la sensibilisation à la créativité autochtone et à l'importance de la diversité culturelle aux niveaux national et international. Cinq DVD ont été produits en 2005 par et sur les communautés autochtones.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=14203&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Le partenariat entre l'UNESCO et la société civile

■ LE RÉSEAU INTERNATIONAL DE PARTENARIATS DE L'UNESCO

L'UNESCO fonctionne grâce à la synergie de divers acteurs qui forment ensemble un réseau international de partenariats. Ces acteurs sont notamment les gouvernements, les Commissions nationales, les parlementaires, les ONG, la communauté académique et les associations. Il s'agit également des médias, des écoles, des institutions culturelles et scientifiques, des partenaires du secteur privé et des institutions des Nations Unies. Tous ensemble, ces partenaires donnent vie aux idéaux et aux valeurs de l'UNESCO dans le monde entier, aux niveaux local, national et international. Le sous-portail du site www.unesco.org/fr intitulé *Communautés UNESCO* offre un forum d'échange à ces acteurs susceptibles de jouer un rôle crucial pour défendre ou représenter les peuples et les questions autochtones et favoriser l'intégration des perspectives autochtones dans le programme de l'UNESCO.

◆ Commissions nationales

L'UNESCO est la seule institution du système des Nations Unies qui possède un système de Commissions nationales dans chacun de ses 191 États membres et six États associés. Les Commissions, mises en place par les États membres pour associer leurs instances gouvernementales et non-gouvernementales au travail de l'UNESCO, forment un lien vital entre la société civile et l'Organisation. Elles apportent des idées précieuses sur le programme de l'Organisation et contribuent à la mise en œuvre de nombreuses initiatives, comme des programmes de formation, des études et des campagnes de sensibilisation du public et des médias. Les Commissions nationales mettent également en place de nouveaux partenariats avec le secteur privé, ce qui permet de disposer d'une expertise technique et de ressources financières précieuses, d'organiser et mettre en œuvre des activités et de publier dans les langues nationales des livres et des documents relatifs à l'UNESCO.

L'UNESCO, tant au Siège que sur le terrain, entretient des relations interactives avec les Commissions nationales, afin d'être informée des questions mondiales et de leurs incidences locales. De même, les Commissions nationales devraient établir des liens étroits avec les organisations et communautés autochtones afin de transmettre à l'UNESCO des informations pertinentes à cet égard. En outre, chaque programme de l'UNESCO a établi des relations *ad hoc* avec des organisations autochtones afin de

faciliter la mise en œuvre des programmes dans les domaines qui ont une incidence sur les communautés autochtones.

Les Commissions nationales peuvent également être un mécanisme efficace pour assurer la participation d'experts aux activités de l'UNESCO. Ainsi, la Commission nationale suédoise a contribué au financement d'une délégation sami à la Conférence intergouvernementale de Stockholm en 1998 et a également financé la publication d'un rapport indépendant qui a été présenté en tant que document officiel des Nations Unies. Les Commissions peuvent en outre jouer un rôle de premier plan dans l'organisation de conférences ou de consultations sur des questions urgentes. La Commission nationale norvégienne, par exemple, s'est associée à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones pour organiser un symposium international intitulé « Les savoirs de la prochaine génération : les grands défis de la durabilité des cultures autochtones » à Tromsø, Norvège, en 2004. En outre, des représentants des peuples autochtones peuvent siéger en qualité de membres de leurs Commissions nationales respectives.

◆ **Organisations non-gouvernementales (ONG)**

Les organisations internationales non-gouvernementales (ONG) et les organisations des peuples autochtones ont le droit de participer en qualité d'observateurs à la plupart des réunions de l'UNESCO lorsqu'elles ont obtenu un statut consultatif auprès de l'Organisation. Le statut consultatif est un outil vital pour les ONG désireuses de diffuser des informations relatives aux peuples autochtones. La manière la plus efficace d'obtenir ce statut est de contacter les Commissions nationales et les bureaux hors Siège de l'UNESCO. Lorsqu'une ONG nationale souhaite coopérer avec l'UNESCO au niveau national ou local, la Commission nationale doit examiner ses activités pour s'assurer de leur cohérence avec le mandat de l'UNESCO. Une autre façon, pour une ONG, de participer activement consiste à s'affilier à une ONG internationale jouissant déjà du statut consultatif. Il existe également de nombreux réseaux et fédérations d'ONG qui permettent de participer dans un cadre plus large.

Traditions pour Demain, par exemple, est une ONG internationale qui possède un statut consultatif auprès de l'UNESCO et travaille avec les peuples autochtones. Elle soutient des communautés autochtones du Sud, en particulier en Amérique latine, qui s'emploient à protéger et revitaliser leur identité culturelle. Créée en 1986, cette ONG est établie en France, en Suisse et aux États-Unis.

Le Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC), réseau international d'artistes et de groupes culturels consacré à la lutte contre l'homogénéisation de la culture par la mondialisation, entretient des relations opérationnelles officielles avec l'UNESCO. Le RIDC, qui représente des artistes et des militants de la culture, des organisations cultu-

relles et des industries créatives, attache une importance considérable à la promotion des expressions culturelles des peuples autochtones.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://erc.unesco.org/ong/index_fr.htm

◆ Clubs UNESCO

Les clubs UNESCO sont constitués de personnes de tous âges, de tous horizons socio-professionnels et de toutes origines qui partagent un même engagement envers les idéaux de l'UNESCO et travaillent bénévolement à leur mise en œuvre sur le terrain. Les activités des clubs reposent sur le partage, la solidarité et l'échange dans tous les principaux domaines du programme de l'UNESCO. On estime que 5 000 clubs environ, dont beaucoup comptent un grand nombre de jeunes membres, sont actifs dans plus de 87 pays à travers le monde. Les clubs visent à influencer les décisions dans le domaine social en sensibilisant le public sur les questions mondiales et locales et à constituer des liens essentiels entre la communauté internationale et la société civile. La Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU) a été fondée en 1981 et son Secrétariat général est situé au siège de l'UNESCO, à Paris. Les personnes souhaitant participer à un club UNESCO ou créer un nouveau club doivent contacter leur Commission nationale.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=9636&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

◆ Ambassadeurs de bonne volonté et Artistes pour la paix

Le travail et la mission de l'UNESCO sont prolongés par un groupe de remarquables hérauts qui ont accepté d'utiliser leur talent et leur célébrité pour contribuer à attirer l'attention du monde sur les activités de l'Organisation et les importantes questions sociales qui touchent une grande partie de la population mondiale. Les Ambassadeurs de bonne volonté et les Artistes pour la paix, issus de toutes les régions du monde et de parcours personnels et professionnels très divers, partagent l'objectif commun de défendre les idéaux de paix, de justice, de solidarité et de compréhension mutuelle. On compte parmi eux les personnalités célèbres suivantes, qui s'engagent pour la défense des droits et des aspirations des peuples autochtones.

POUR PLUS D'INFORMATION : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=4049&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Lauréate du Prix Nobel de la Paix, Rigoberta Menchú Tum a consacré sa vie à la défense des droits des communautés autochtones. Avocate inlassable des droits de l'homme, elle est devenue le visage et la voix des groupes autochtones de sa patrie, le Guatemala. Nommée Ambassadrice de bonne volonté en juin 2006, M^{me} Menchú Tum a voyagé à travers le monde durant la Décennie internationale des populations autochtones pour mobiliser des soutiens pour les droits des communautés autochtones.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.frmt.org>

Nous vous demandons – gouvernants, organismes internationaux, entreprises, mouvements sociaux et organismes civils – moins de paroles, moins d'euphémismes, moins de papiers et plus d'action, plus de résultats tangibles, plus de responsabilité partagée, plus de multilatéralisme pour prendre des décisions et les faire respecter, et plus de respect pour ceux qui n'ont pas les moyens de faire entendre leur voix.

— Rigoberta Menchú Tum,
Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, 2002

Mannequin et actrice vénézuélienne, Patricia Velásquez a été nommée Artiste de l'UNESCO pour la paix en 2003. D'origine modeste, Mme Velásquez a profité de son succès pour s'impliquer dans des projets humanitaires. En 2003, elle a créé la Fondation Wayúu Taya pour aider les peuples autochtones de sa région, auxquels elle est apparentée par sa mère. En moins d'un an, sa fondation a installé une pompe à eau dans une école qui n'avait pas d'accès à l'eau potable et a pris en charge la gestion d'un centre alimentaire. Elle projette, pour l'avenir, d'élaborer des programmes de formation professionnelle et d'éducation axés sur la nutrition et les soins de santé. La fondation s'attache également à aider les populations natives à préserver leur patrimoine culturel.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.wayuutaya.com>

Poète, dramaturge et conteur kiowa, lauréat du Prix Pulitzer, N. Scott Momaday a été nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix en 2004 pour son œuvre en faveur de la préservation et du développement de l'identité culturelle amérindienne. Actuellement professeur de Lettres à l'Université de l'Arizona, il est le fondateur et le président du Buffalo Trust, fondation à but non-lucratif consacrée à la préservation et à la restauration du patrimoine culturel amérindien. Grâce à cette fondation, M. Momaday entend inspirer aux jeunes Amérindiens un sentiment de fierté et un intérêt pour leur patrimoine ancestral.

POUR PLUS D'INFORMATION : <http://www.buffalotrust.org>

◆ Le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (RéSEAU)

Le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO encourage des activités expérimentales visant à promouvoir une éducation de qualité et à développer l'éducation pour la compréhension et la coopération internationales. De la sorte, le projet joue un rôle de tremplin pour l'intégration des idéaux et des préoccupations de l'UNESCO dans les curricula scolaires. Les écoles participantes organisent des programmes liés à quatre thèmes principaux :

- les problèmes mondiaux et le rôle des Nations Unies dans leur résolution
- les droits de l'homme et la démocratie
- l'apprentissage interculturel
- les questions environnementales

Ce réseau mondial comprend plus de 7 500 écoles dans 172 pays.

Le matériel pédagogique novateur dont il dispose comprend notamment la Mallette de la Paix et le Kit pédagogique sur le patrimoine mondial de l'UNESCO. Les écoles du RéSEAU participent à divers projets consacrés à la promotion de la paix, de la résolution non-violente des conflits et de la solidarité. Les problématiques abordées vont d'un Projet éducatif sur la traite transatlantique à des programmes consacrés à l'environnement et à l'éducation interculturelle.

POUR PLUS D'INFORMATION : www.unesco.org/education/asp/fr

◆ Le Programme Coaction

Le Programme Coaction a été créé en 1950 pour promouvoir les idéaux de l'UNESCO au niveau de la base, par un soutien aux initiatives locales. Il aide au financement de projets à petite échelle (moins de 30 000 dollars des États-Unis) visant à améliorer la vie des groupes particulièrement vulnérables, comme les personnes handicapées, les réfugiés, les femmes et les enfants dans les régions les plus pauvres du monde. Les projets sont proposés et mis en œuvre par des groupes communautaires ou des organisations non-gouvernementales. Si le projet relève des domaines de compétence de l'UNESCO, une aide financière peut être accordée pour l'achat de fournitures, de matériel et d'équipement. Le Programme Coaction reste l'un des principaux outils de l'UNESCO pour une coopération directe entre l'Organisation et les populations de ses États membres.

Quelques publications de l'UNESCO

◆ PUBLICATIONS

ABOU, S. *La République jésuite des Guaranís (1609-1768) et son héritage*, Paris, Éditions UNESCO / Librairie académique Perrin, 1995, 160 p. (français, anglais, espagnol).

CANIESO-DORONILA, M. L. *Paysages de l'alphabétisation : études ethnographique de l'alphabétisation fonctionnelle dans des communautés marginales aux Philippines*, UNESCO-IUE, 1997, 206 p. (français, anglais, espagnol).

CASTILLERO CALVO, A. et KUETHE, A. (dir.). *Historia General de América Latina. Consolidación del orden colonial*, Vol. III, 2 tomes, Paris, Éditions UNESCO/Editorial /Madrid, 2001, 920 p. (espagnol).

DUPIECH-CAVALERI, D. *Textiles mayas – La trame d'un peuple*, Paris, Éditions UNESCO, 1999, 192 p. (français).

GRUZINSKI, S. *L'Amérique de la conquête peinte par les Indiens du Mexique*, Paris, Éditions UNESCO / Flammarion, 1991, 231 p. (français, anglais).

KING, L. *Learning, Knowledge and Cultural Context*, Hambourg/Dordrecht, UNESCO-IUE/Kluwer Academic Publishers 1999, 376 p. (anglais).

KING, L. *Reflecting Visions – New Perspectives on Adult Education for Indigenous Peoples*, Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1998, 224 p. (anglais, espagnol).

KING, L. and SCHIELMAN, S. *The Challenge of Indigenous Education. Practice and Perspectives*, Paris, Éditions UNESCO, 2004 (anglais, espagnol).

ICOMOS et UNESCO. *La Herencia de la humanidad vol. II - Las misiones jesuíticas del Guayrá*, Paris/Buenos Aires, Éditions UNESCO/Manrique Zago Ediciones, 1994, 224 p. (espagnol).

LEÓN-PORTILLA, M., LEANDER, B., LAMBERT, J.-C. *Anthologie Nahuatl – Témoignages littéraires du Mexique indigène*, Paris, Éditions UNESCO/L'Harmattan, 1996, 222 p. (français).

Les Savoirs autochtones. Revue internationale des sciences sociales (RISS), n° 173, 2002, UNESCO/Éditions Èrès.

MEDEL-AÑONUEVO, C. *Integrating Lifelong Learning Perspectives*, IUE, 2002, 305 p. (anglais).

MEYER-BISCH, P. *Les droits culturels – Projet de déclaration*, Paris/Fribourg, Éditions UNESCO/Éditions universitaires, 1998, 49 p. (français).

NIEC, H. *Pour ou contre les droits culturels ?* Collection Les Droits de l'homme en perspective, Paris, Éditions UNESCO 2000, 334 p. (anglais, français, espagnol).

de OLMOS, Fray A. *Arte de la lengua mexicana*, Paris/Madrid, Éditions UNESCO/Ediciones de Cultura Hispánica, 1993, 2 vol. (espagnol).

PEASE, F. et MOYA PONS, F., *Historia General de América Latina – El primer contacto y la formación de nuevas sociedades* (Vol. 2), Paris/Madrid, Éditions UNESCO/Editorial Trotta, 2000, 556 p. (espagnol).

ROJAS RABIELA, T. et MURRA, J.V., *Historia General de América Latina. Las sociedades originarias* Vol. 1, Paris/Madrid, Éditions UNESCO/Editorial Trotta, 1999, 660 p. (espagnol).

RUIZ de MONTOYA, A. *Arte y vocabulario de la lengua Guaraní*, Paris/Madrid, Éditions UNESCO/Ediciones de Cultura Hispánica, 1994, 234 p. (espagnol).

SALEMINK, O. *Diversité culturelle au Viet Nam : enjeux multiples, approches plurielles*, Collection Mémoire des peuples, Éditions UNESCO, 2001, 274 pp. (français, anglais).

de SANTO TOMÁS, Fray D. *Gramática o arte de la lengua general de los indios de los reynos del Perú*, Vol. 1 : *Edición facsimilar*, Vol. 2 : *Estudio y Transliteración*, Paris, Éditions UNESCO/Ediciones de Cultura Hispánica, 1994, (espagnol).

SYMONIDES, J. *Human Rights: Concepts and Standards* (Chapitres 5 et 9), Paris/Aldershot, Éditions UNESCO/Ashgate, 2000, 374 pp. (anglais).

TSANG, Mun C. *Analyse du coût de l'insertion scolaire des populations marginalisées*, Collection Principes de la planification de l'éducation, Paris, UNESCO/IIPE, 1994, 110 pp. (français, anglais).

UNESCO, *Déclaration universelle de l' UNESCO sur la diversité culturelle*, Cultural Diversity Series N°. 1, Éditions UNESCO, Paris, 2002, 64 pp.

UNESCO. *Destins croisés – Cinq siècles de rencontres avec les Amérindiens*, Collection Mémoire des peuples, Paris, Éditions UNESCO/Albin Michel, 1992, (français, espagnol).

UNESCO. *Les Mayas*, Collection Le Patrimoine de l'humanité (vol. 8); Paris, Éditions UNESCO/Bordas, 1990, 32 pp. (anglais, français, espagnol).

UNESCO. *Rapport mondial sur la culture : Culture, créativité et marchés*, Paris, Éditions UNESCO, 1998, 528 p. (anglais, français, espagnol).

UNESCO. *Rapport mondial sur la culture : Diversité culturelle, conflit et pluralisme*, Paris, Éditions UNESCO, 2000, 432 p. (anglais, français, espagnol, russe).

VIEIRAS, A. *La Mission d' Ibiapaba: le père Antônio Vieira et le droit des Indiens*, Paris, Éditions UNESCO / Chandeigne, 1998, 239 p. (français).

WURM, S., BAUMANN, T. *Atlas des langues en péril dans le monde*, Paris/Canberra, Éditions UNESCO/Pacific Linguists, 1996, 49 p. (anglais, français, espagnol).

ZINSSER, J. *Les peuples autochtones et le système des Nations Unies – Un nouveau partenariat*, Paris, Éditions UNESCO, 1994, 120 p. (anglais, français, espagnol).

◆ CD-ROM ET DVD

GLOWCZEWSKI, B. *Pistes de rêves : art et savoir des Yapa du désert australien*, Paris, Éditions UNESCO, 2001 (édition bilingue français/ anglais).

ICT4ID : *Les TIC pour le dialogue interculturel. Développer les capacités de communication des peuples autochtones*. Collection de DVD produits par des peuples autochtones de Bolivie, du Pérou, de Namibie, d'Afrique du Sud et du Gabon. UNESCO, 2006.

UNESCO. *Cultural Diversity and Indigenous Peoples*, Paris, Éditions UNESCO, 2004.
UNESCO, LINKS: *The Canoe Is the People. Indigenous Navigation in the Pacific*, Éditions UNESCO 2005.



Contacts à l'UNESCO

Les personnes désirant obtenir de plus amples informations trouveront ci-après une liste de contacts à l'UNESCO ou de points focaux pour chaque secteur ou programme intersectoriel traitant de questions autochtones. Ces informations étant susceptibles de modifications, nous suggérons de consulter également la page correspondante du site Web de l'UNESCO.

POINT FOCAL POUR LES DÉCENNIES INTERNATIONALES DES POPULATIONS AUTOCHTONES
ET COORDONNATRICE DE L'ÉQUIPE INTERSECTORIELLE DE L'UNESCO
POUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

Mme Katérina Stenou
indigenous@unesco.org

ÉDUCATION

Noro Andriamiseza Ingarao
languages@unesco.org

SCIENCES NATURELLES

Douglas Nakashima
d.nakashima@unesco.org

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Jun Morohashi
j.morohashi@unesco.org

CULTURE

Susanne Schnuttgen et Marta Jonsdottir
Tél. 0033 1 45 68 37 11 / 00 33 1 45 68 41 69
indigenous@unesco.org

CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL

Mechtild Rossler
m.rossler@unesco.org

COMMUNICATION ET INFORMATION

Rosa Gonzales
r.gonzales@unesco.org

programmes intersectoriels :

Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)

Douglas Nakashima
d.nakashima@unesco.org

Initiative B@bel

Contribution au multilinguisme du contenu numérique dans le cyberspace
Claudio Menezes
c.menezes@unesco.org

Les TIC pour le dialogue interculturel. Développer les capacités de communication des peuples autochtones (ICT4ID)

Rosa M. González
r.gonzalez@unesco.org

Pour les bureaux hors Siège de l'UNESCO, consulter : www.unesco.org/fr → Dans le monde

Annexe 1

STRUCTURE ET RÉSEAU HORS SIÈGE DE L'UNESCO

◆ Structure

Le siège de l'UNESCO est établi à Paris. L'Organisation comporte trois organes : la Conférence générale, le Conseil exécutif et le Secrétariat.

- La Conférence générale, principal organe décisionnel, est composée de représentants de tous les États membres. Elle se réunit tous les deux ans pour déterminer la politique et les principaux axes de travail de l'Organisation. Appliquant le principe d'un vote par pays, elle approuve le programme et le budget de l'UNESCO sur une base biennale. Tous les quatre ans, elle nomme le Directeur général sur recommandation du Conseil exécutif.
- Le Conseil exécutif, composé de 58 États membres élus par la Conférence générale pour un mandat de quatre ans, se réunit deux fois par an pour assurer la mise en œuvre des décisions prises par la Conférence générale. Il est également chargé de préparer le travail de la Conférence générale et d'examiner le programme et le budget de l'Organisation.
- Le Secrétariat est composé du personnel placé sous l'autorité du Directeur général (actuellement le Japonais Koïchiro Matsuura élu en 1999 pour un mandat de six ans et réélu en 2005), responsable exécutif de l'Organisation, qui formule des propositions à l'intention de la Conférence générale et du Conseil exécutif et prépare un projet de programme et de budget biennal. Le personnel, composé d'environ 2 145 personnes de quelque 160 pays, met en œuvre le programme approuvé. L'Organisation comporte cinq secteurs de programme : Éducation, Sciences naturelles, Sciences sociales et humaines, Culture et Communication et information. Chaque secteur est dirigé par un Sous-Directeur général (ADG) et est organisé en divisions spécialisées ayant à leur tête un Directeur ou Chef de division. Les divisions sont composées de diverses sections chargées de projets spécifiques. Chaque secteur dispose d'une personne de contact ou point focal pour les communautés autochtones (*voir p. 55*).

POUR PLUS D'INFORMATION :

<http://www.unesco.org>

◆ Réseau hors Siège de l'UNESCO

L'UNESCO a adopté une politique de décentralisation en vue de permettre à l'Organisation de concevoir et de mettre en œuvre des programmes adaptés aux besoins et aux situations spécifiques des États membres. Quelque 600 membres du personnel travaillent dans plus de 50 bureaux de l'UNESCO à travers le monde. Une attention particulière est accordée aux pays en développement et à leur contexte économique, géographique, culturel et politique local. Les bureaux, situés au niveau local ou régional, entretiennent des contacts avec le Siège pour garantir le succès de la mise en œuvre des projets.

On distingue quatre catégories de bureaux : les bureaux multipays, les bureaux nationaux, les bureaux régionaux et les bureaux de liaison .

- Les bureaux multipays sont la principale plate-forme de mise en œuvre de toutes les activités de l'UNESCO et ont un caractère multidisciplinaire, chaque secteur devant, dans l'idéal, y être représenté. Le Chef du bureau, souvent issu d'un domaine de spécialité particulier, joue dans la plupart des cas un rôle exécutif et gère des spécialistes de programme couvrant l'ensemble des spécialités. Le bureau met en œuvre un programme multipays, fruit de consultations et d'un consensus.
- Les bureaux nationaux ont une fonction de représentation auprès d'un État membre. Leurs programmes sont plus ciblés. Leurs objectifs sont fixés dans le temps et ils mettent en œuvre un programme national issu de consultations au sein du pays. Ils contribuent à la conception du programme multipays lorsque cet État membre est concerné.
- Les bureaux régionaux sont monosectoriels dans leur approche du programme. Ils sont chargés de programmes régionaux mis en œuvre par l'intermédiaire des bureaux multipays et des bureaux régionaux et définis au moyen de consultations régionales. Les bureaux régionaux sont presque toujours situés dans un bureau multipays et bénéficient à ce titre d'un personnel compétent dans des domaines variés, mais ils disposent souvent de ressources complémentaires dans leur domaine de compétence spécifique.
- Les bureaux de liaison fonctionnent sous l'autorité d'ensemble du Secteur des relations extérieures et de la coopération et entretiennent des relations étroites avec le siège des Nations Unies et avec d'autres organisations ou institutions spécialisées des Nations Unies.

POUR PLUS D'INFORMATION :

http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=1231&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Annexe 2

Tableau des communautés autochtones participant à certaines activités du programme de l'UNESCO (2002-2005)

- Cartographie culturelle avec les communautés autochtones
- Programme des langues en péril
- Programme de bourses destinées aux autochtones
- Peuples autochtones et droit à l'éducation
- Les technologies de l'information et de la communication pour le dialogue interculturel (Projet ICT4ID)
- Dialogue interculturel
- Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)
- Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité
- Formation des femmes autochtones occupant des fonctions dirigeantes
- Liste du Patrimoine mondial

AFRIQUE

Nom de la communauté / pays	Activité du programme de l'UNESCO
Touareg, Algérie	Bourses
Communautés autochtones de Tsodilo, Botswana	Liste du Patrimoine mondial
Batwa, Burundi	Bourses
Pygmées Aka, République centrafricaine	Patrimoine oral et immatériel
Babongo, Baka et Bakoya (Pygmées), Gabon	Cartographie culturelle, ICT4ID
Bakoya, Gabon	Langues en péril
Massaï et Yakuu, Kenya	Formation des femmes
Massaï, Kenya	Bourses
Touareg, Mali	Bourses
Amazigh, Maroc	Bourses
Himbas, Namibie	ICT4ID
Touareg, Niger	Langues en péril, Bourses
Khomani San, Afrique du Sud	Cartographie culturelle, ICT4ID, Droit à l'éducation, Bourses
Massaï, Tanzanie	Bourses
Massaï, Tanzanie et Kenya	Langues en péril
Communautés créoles de Maurice, de l'île Rodriguez et de la Réunion	LINKS

ASIE-PACIFIQUE

Nom de la communauté / pays	Activité du programme de l'UNESCO
Aborigènes, Australie	Droit à l'éducation, Liste du Patrimoine mondial
Pêcheurs locaux du district de Tangail, Bangladesh	LINKS
Banabans, Fidji	Cartographie culturelle
Naga, Inde	Bourses
Ereke, Indonésie	Bourses
Karenni, Myanmar	Bourses
Kanak, Nouvelle Calédonie	Bourses
Maori, Nouvelle-Zélande	Droit à l'éducation, Bourses, Liste du Patrimoine mondial, LINKS, Langues en péril
Communautés autochtones du Nord de Mindanao, Philippines (Mamanua, Higaunon, Manobo, Banwaon et Subanen)	Cartographie culturelle
Ibaloi, Philippines	Bourses
Ibanag / Kalinga, Philippines	Bourses
Ifugao, Philippines	Patrimoine oral et immatériel
Communautés autochtones, Îles Salomon	Bourses
Moken et Chao Lay (« Nomades de la mer »), Îles Surin et Mer d'Andaman, Thaïlande	LINKS
Peuples autochtones du Vanuatu	LINKS
Peuples autochtones des îles du Pacifique (Nouvelle-Zélande, Australie, Micronésie, Mélanésie, Polynésie)	LINKS
Communautés autochtones de Mélanésie et du Pacifique (Vanuatu, Îles Salomon, Fidji)	Langues en péril
Communautés autochtones des Palaos, des Îles Salomon et du Vanuatu	LINKS

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

Nom de la communauté / pays	Activité du programme de l'UNESCO
Communautés autochtones du Canada	Droit à l'éducation
Premières nations Cree, Canada	LINKS : Projet « Écoles de la brousse »
Huron-Wendat, Canada	Bourses
Première nation Salteau, Canada	Bourses
Inuit, Groenland	Droit à l'éducation, Bourses
Peuple Sami, Norvège	Droit à l'éducation
Inuit, Russie	Bourses
Even et Koryak, Russia	LINKS, Liste du Patrimoine mondial
Peuples autochtones de Sibérie, Russie	Langues en péril
Tatars de Crimée, Ukraine	Bourses
Kanaka Maoli, Hawaï, États-Unis d'Amérique	Bourses
Kiowa, États-Unis d'Amérique	ICT4ID
Communautés autochtones de la région du Pueblo de Taos, États-Unis d'Amérique	Liste du Patrimoine mondial
Inuit Yup'ik, Alaska, États-Unis d'Amérique	Bourses

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Nom de la communauté / pays	Activité du programme de l'UNESCO
Mapuche – Tehuelche, Patagonie Argentine	Dialogue interculturel
Toba, Argentine	Dialogue interculturel
Iruitu, Bolivie	Cartographie culturelle
Communautés autochtones de la région andine, Bolivie (Lecos, Tsimanes, Esse Ejjas, Mosenenes, Tacanas, Baures et Aymaras)	ICT4ID
Communautés autochtones du Pernambouc, Brésil	Droit à l'éducation
Wajapi, Brésil	Patrimoine oral et immatériel
Plusieurs communautés autochtones, Brésil	Langues en péril
Aymara, Chili	Bourses
Ticuna, Colombie	Dialogue interculturel
Maya, Guatemala	Droit à l'éducation
Maya, Mexique	Éducation interculturelle
Yaqui, Mexique	Bourses
Mayangna (Sumu), Nicaragua	LINKS
Quechua, Pérou	ICT4ID
Communautés autochtones de Machu Picchu, Pérou	Liste du Patrimoine mondial
Guajira, Venezuela	Bourses
Mapuche Pewenche, Chili et Argentine	LINKS
Zápara, Équateur et Pérou	Patrimoine oral et immatériel

Annexe 3

Message de M. Koïchiro Matsuura, Directeur Général de L'UNESCO, à l'occasion de la Journée Internationale des Populations Autochtones, 9 Août 2006

La Journée internationale des populations autochtones est l'occasion de reconnaître la place importante qu'occupent les cultures autochtones dans le paysage culturel mondial et leur apport considérable à la richesse de notre diversité culturelle, qui constitue le « patrimoine commun de l'humanité », selon la définition qu'en donne la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001).

En effet, les cultures autochtones sont un atout pour les générations futures et une source potentielle de régénération. En soulignant la force des liens qui unissent culture et nature, tradition et modernité, elles offrent une vision du monde inclusive et véritablement globale.

L'année 2006 a été porteuse de bonnes nouvelles pour les populations autochtones du monde : le texte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, fruit de longues négociations, a été adopté par le nouveau Conseil des droits de l'homme à sa première session, en juin 2006. Le document, qui sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies dans le courant de l'année, sera un message fort à l'intention de la communauté internationale concernant les aspirations des populations autochtones. Il incombe aux Nations Unies, et en particulier à l'UNESCO en tant qu'institution spécialisée dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la communication, de veiller à ce que ce message soit largement diffusé et bien compris tout au long de la deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005-2014), dont le thème central est « le partenariat pour l'action et la dignité ».

Le Programme d'action pour la Décennie internationale décrit les mesures que doivent prendre les États membres, les diverses institutions des Nations Unies, y compris l'UNESCO, les bailleurs de fonds et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Entre autres objectifs, ce programme de travail vise à promouvoir, protéger et valoriser les cultures des populations autochtones, en mettant l'accent sur les liens qui existent entre elles et la biodiversité et sur l'importance cruciale que revêt l'élaboration de programmes et politiques d'éducation prenant en compte les spécificités culturelles et linguistiques, de nature à promouvoir les droits des populations autochtones.

Je suis convaincu que nombre d'organisations autochtones ont partagé notre joie immense de voir entrer en vigueur la Convention pour la sauvegarde du patrimoine

culturel immatériel en avril dernier. En outre, la voix des populations autochtones a été entendue lors de la Conférence générale de l'UNESCO, en octobre 2005, à l'occasion de l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Ces deux instruments normatifs internationaux offriront un cadre pour la protection des formes autochtones traditionnelles de savoir et d'expression culturelle, ainsi que pour la promotion des créations contemporaines des populations autochtones.

Il nous faut aussi garder à l'esprit que beaucoup d'organisations autochtones attachent une grande importance au travail de l'UNESCO concernant les paysages culturels et les sites sacrés, travail que l'Organisation est déterminée à poursuivre dans le cadre plus large de la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

En tant que gardiens de la diversité culturelle et de la biodiversité, qu'incarne le patrimoine naturel et culturel – aussi bien matériel qu'immatériel –, les populations autochtones, en particulier les femmes, doivent être fières de leur rôle d'instruments de la sauvegarde et de la transmission des savoirs traditionnels, tout en prenant la place qui leur revient dans un monde globalisé.

Si l'on veut que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) profite aux populations autochtones, la diversité culturelle et le dialogue entre les sociétés autochtones et les États doivent être reconnus comme étant des moteurs d'un développement durable, « entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante » (article 3 de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001)).

Comme l'affirme le Programme d'action pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones, pour atteindre les OMD, il est essentiel d'améliorer les mécanismes de consultation des communautés autochtones et d'assurer leur participation aux projets entrepris dans les domaines de compétence de l'UNESCO, avec le libre consentement préalable des parties intéressées.

La Journée internationale des populations autochtones est l'occasion de réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir la deuxième Décennie. Cette année, j'aimerais rappeler à toutes les parties prenantes que la réussite de son Programme d'action exigera la mise en œuvre de connaissances et de compétences spécialisées au service d'une approche constructive de l'« altérité ». À cette fin, de nouvelles compétences en matière de communication interculturelle doivent être développées aux niveaux individuel et collectif, ainsi qu'au niveau des institutions et des instances de décision, afin que partenaires autochtones et non-autochtones puissent engager un véritable dialogue, principale garantie d'un avenir commun durable.

Directrice director

Katérina Stenou

Division of Cultural Politics and Intercultural Dialogue
Division des Politiques Culturelles et du Dialogue Interculturel

Coordination/Rédaction coordination/editing

Susanne Schnuttgen, Frédéric Vacheron, Montserrat Martell

Assistante de coordination Assistant coordinator

Luukia Archer

Ana María Stan

Rédacteur consultant editorial consultant

Richard Lo Giudice

Graphisme graphic design

Jean-Luc Thierry

La Division des Politiques Culturelles et du Dialogue Interculturel remercie aimablement les collègues de l'UNESCO pour leur contribution à cette publication:

Herve Barré, Megan Burrows, Teresa Callihoo, Moe Chiba, Helena Drobná, Catherine Farinas, Rosa M. González, Rosa Guerreiro, Paul Hector, Basma Irsheid, Mireille Jardin, Marta Jonsdotir, Mary-Louise Kearney, Elizabeth Khawajkie, Linda King, Anahit Minasyan, César Moreno-Triana, Jun Morohashi, Douglas Nakashima, Sigrid Niedermayer, Iskra Panevska, Axel Plathe, Boyan Radoykov, María Isabel Rohmer, Susanne Schnuttgen, Sarah Titchen

The Division of Cultural Policies and Intercultural Dialogue would like to thank the following colleagues at UNESCO for their contribution to this publication:

La photographie de couverture à été réalisée par Eduardo Inclan. L'auteur exprime sa gratitude à toutes les personnes qui lui ont fait confiance et qui ont accepté d'être photographiées.

Front cover photos by Eduardo Inclan, who expresses his sincere gratitude to all those who demonstrated their trust by agreeing to be photographed.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, d'enregistrer et de transmettre, sous quelque forme que ce soit, intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans l'autorisation du titulaire du droit d'auteur.

No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form without the permission of the copyright owners.

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Published by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

